

RAPPORT DE DURABILITÉ 2025-2026



En 2026, Acorus fête ses 30 ans : une occasion de célébrer le chemin parcouru d'une entreprise locale de plomberie devenue un réseau national multi-spécialistes de 100 mini-entreprises autonomes appuyées par une plateforme innovante de services partagés.

Pour la deuxième année nous publions notre rapport de durabilité, en nous appuyant de manière volontaire sur les standards CSRD.

Plus qu'un outil de reporting, ce rapport nous aide à nous projeter pour les 30 prochaines années. Il vise aussi à partager avec nos partenaires nos résultats et nos expériences pour faire grandir toute la chaîne de valeur du bâtiment vers la rénovation durable, "l'AcoRénovation"!

Bonne lecture et au plaisir d'échanger et progresser ensemble !



Philippe Benquet, Président d'Acorus.





1. Notre modèle Acorus..... 9

1.1 L'offre du groupe	10
1.2 Une organisation en mini-entreprises.....	11



2. Notre politique RSE..... 15

2.1 Parties prenantes.....	16
2.2 Matrice de double matérialité.....	19
2.3 Impacts, risques, opportunités	20
a. Changement climatique.....	20
b. Gestion des ressources et économie circulaire	23
c. Travailleurs de l'entreprise.....	24
d. Santé, sécurité et bien-être pour les clients et occupants.....	26
2.4 Nos indicateurs et engagements	28



3. Maximiser notre impact positif pour nos clients : l'AcoRénovation..... 31

3.1 Carbone & énergie	33
a. Améliorer l'efficacité énergétique.....	33
b. Augmenter les énergies renouvelables.....	34
c. Acheter davantage de matériaux bas carbone	35
d. Développer les transports bas carbone.....	36
3.2 Ressources & circularité	38
a. Mieux gérer les déchets.....	38
b. Consommer moins d'eau.....	42
c. Développer le réemploi	43
3.3 Sécurité sur les chantiers.....	44
3.4 Sérénité sur le chantier	44
3.5 Confort des occupants	45
a. Améliorer le confort acoustique.....	45
b. Améliorer la qualité de l'air	45
c. Politique PMR.....	46
d. Nos compétences en déplombage et désamiantage	46
e. Améliorer le confort thermique.....	46
f. Augmenter la lumière naturelle.....	46
3.6 Mise en pratique/Zoom projet avec nos clients.....	47
3.7 Récapitulatif de nos certifications.....	48
3.8 Récapitulatif de nos partenariats.....	48



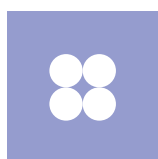
4. Maximiser notre impact positif pour nos salariés..... 51

4.1 Améliorer le bien-être au travail	52
4.2 Employer davantage de personnes handicapées	52
4.3 Favoriser l'insertion sociale et la diversité	53
4.4 Améliorer la formation en interne.....	54



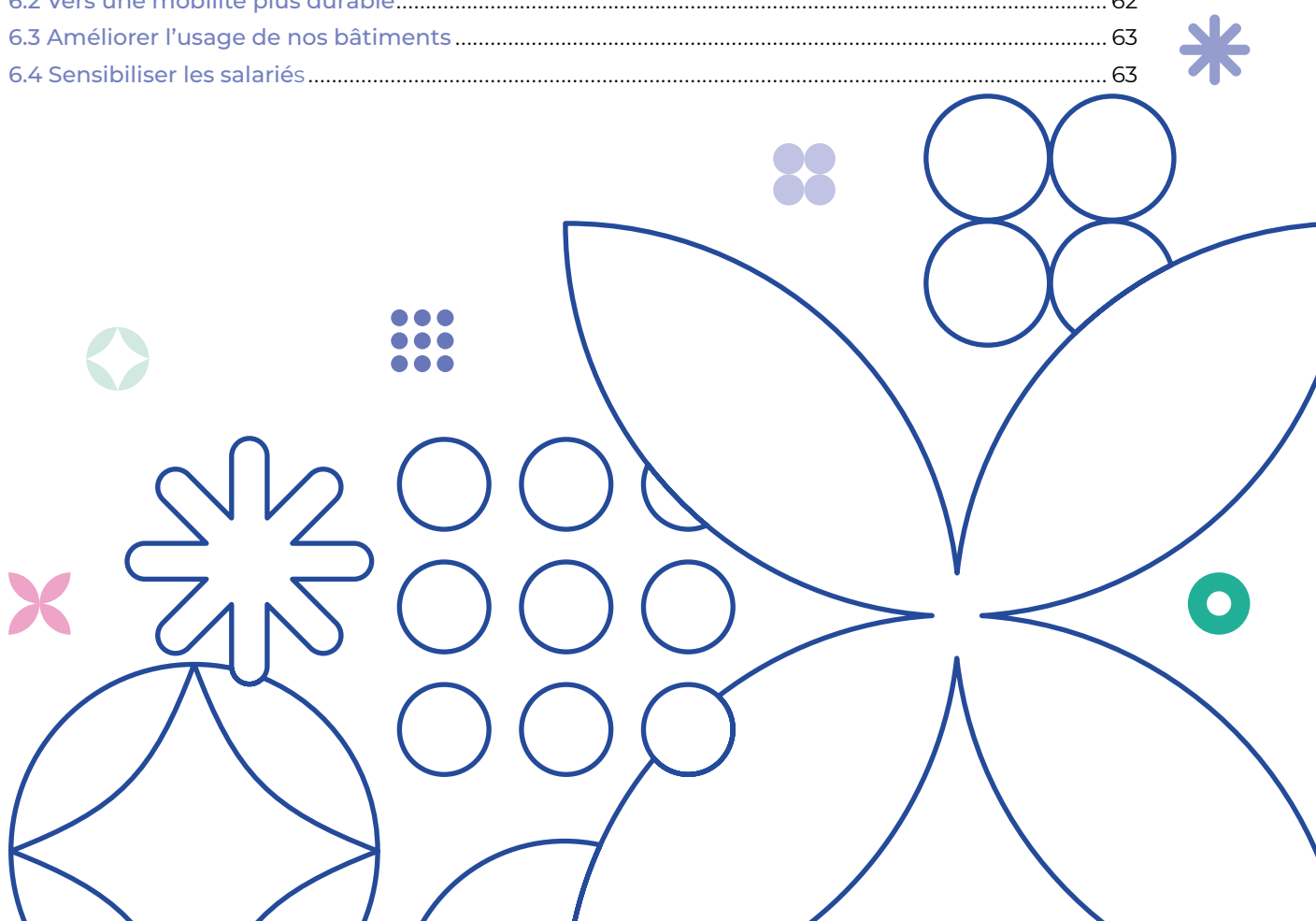
5. Maximiser notre impact positif pour nos fournisseurs et nos sous-traitants..... 57

5.1 Maximiser notre impact positif pour nos partenaires fournisseurs.....	58
5.2 Maximiser notre impact positif pour nos sous-traitants.....	59



6. Minimiser notre empreinte environnementale..... 61

6.1 Maîtriser notre trajectoire d'émissions carbone.....	62
6.2 Vers une mobilité plus durable.....	62
6.3 Améliorer l'usage de nos bâtiments.....	63
6.4 Sensibiliser les salariés.....	63



DE L'IDÉE À L'ACTION : QUAND LES PROJETS DEVIENNENT RÉALITÉ

Derrière chaque réalisation se trouvent des femmes, des hommes, des idées et des engagements. Retour sur les moments marquants qui ont rythmé l'année et contribué à faire avancer l'AcoRénovation.



Été 2025

SEMAINE DE 4 JOURS GÉNÉRALISÉE

Acorus déploie la semaine de 4 jours à plus de 1 200 collaborateurs, avec un passage de 39h sur 5 jours à 35h sur 4 jours pour améliorer concrètement les conditions de travail et rééquilibrer la relation au travail.



18 septembre

SOIRÉE CLIENTS À LA FERME URBAINE PLANTATION

Un temps d'échange et de convivialité réunissant nos clients et partenaires dans un lieu engagé et inspirant, en cohérence avec notre vision d'une ville plus durable et plus humaine.

14 Octobre

TÈRES RENCONTRES DE L'ACORÉNOVATION

15 de nos principaux fournisseurs rassemblés pour aligner une vision commune de la rénovation durable et engager concrètement nos partenaires dans cette dynamique.



9 Décembre

JOURNÉE SOLIDAIRE AU CENTRE LA GABRIELLE

70 participants (35 collaborateurs et 35 usagers et équipes du centre) réunis à Claye-Souilly pour clôturer un chantier de rénovation en co-réalisant des espaces de vie, dans une dynamique inclusive et collaborative.



Janvier 2026

REMISES EN ÉTAT "ACORÉNOVATION" POUR IMMOBILIÈRE 3F

Pendant 2 mois, nos équipes ont mené un chantier pilote bas carbone intégrant réemploi, matériaux à faible impact et insertion professionnelle, avec l'embauche de 2 participants du programme Geeks du Bâtiment.



Janvier

INAUGURATION DU HUB DU MOULIN

Ouverture du 2^{ème} hub parisien, un nouveau point d'ancrage pour renforcer notre présence locale et fluidifier nos opérations en mobilité douce en Île-de-France.



Février

DÉPLOIEMENT DES "BOARDS" DANS NOS MINI-ENTREPRISES

Mise en place d'un rituel collectif de pilotage fondé sur la transparence, la data et l'entraide, où chaque Board agit comme un véritable "staff" pour accompagner, sécuriser et accélérer les décisions des chefs d'entreprise au plus près du terrain.



19 Mars

JOB DATING "LES GEEKS DU BÂTIMENT"

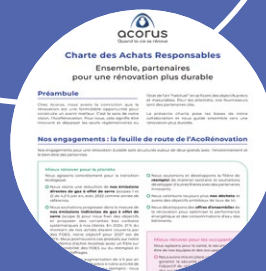
20 jeunes sans diplôme ou éloignés de l'emploi reçus pour intégrer un parcours d'insertion, avec 8 candidats sélectionnés pour une formation de 400 heures menant à une alternance dès septembre.



2^{ème} trimestre

CHARTRE PARTENAIRES ACORÉNOVATION

Déjà 9 fournisseurs engagés dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation, avec un pilotage annuel dédié et un temps fort collectif lors des Rencontres de l'AcoRénovation.



Avril 2026

1^{er} VÉLO CARGO ACORUS À LYON

Après Paris et Nantes, lancement de notre phase de test en mobilité douce avec un premier Tricylift déployé dans les rues lyonnaises, permettant à nos équipes d'intervenir plus facilement en centre-ville grâce à une solution plus agile et bas carbone.



2026



Notre modèle Acorus



1.1 L'offre du groupe



L'offre Acorus s'est construite sur quelques convictions profondes : faire de la rénovation en site occupé avec une culture forte du service client et une maîtrise de la chaîne de valeur grâce à un recours limité à la sous-traitance.

A l'exception de la construction neuve, le groupe Acorus est en mesure de proposer des services de rénovation sur l'intégralité des corps de métier pour des secteurs variés tels que l'hôtellerie, les établissements de santé, l'industrie, le tertiaire, les copropriétés et les bailleurs sociaux. Acorus accompagne ses clients dans toutes les grandes étapes de ses projets de rénovation : conception, réalisation, travaux, entretien courant, maintenance ou encore management de l'énergie.

Pour des projets plus complexes qui réclament une combinaison de divers savoir-faire (conception, travaux, financement), notre expertise est un atout majeur : notre **offre "Yatou" en copropriété** donne par exemple accès à une rénovation énergétique complète et efficace entre deux assemblées générales.

Acorus dispose de nombreux atouts pour répondre aux demandes de nos clients :

- Un partenaire pour tout gérer de A à Z ;
- La complémentarité technique : couvrir tous les corps d'état d'un chantier grâce à l'intervention de plusieurs mini-entreprises spécialisées ;
- La complémentarité géographique : couvrir tout le périmètre géographique d'un client grâce à l'intervention de plusieurs mini-entreprises qui font le même métier sur des zones différentes ;
- Un bureau d'études techniques intégré au groupe Acorus ;
- Une réputation établie via la marque Acorus.



Grâce à cette offre nos clients peuvent bénéficier :

- De la réalisation d'un audit énergétique de leur immeuble ;
- D'un Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) ;
- De solutions techniques et esthétiques ;
- De devis fermes et définitifs pour la réalisation de travaux ;
- D'un plan de financement ;
- De la réalisation des travaux et leur suivi.



Citons également notre **offre globale "Ener'All" en partenariat avec Lowit, Operene et Acorus Ingénierie pour les projets tertiaires** : elle consiste à démocratiser la rénovation énergétique globale des parcs tertiaires privés en garantissant

des économies réelles d'énergie. Un guichet unique avec une offre modulaire, du plan pluriannuel d'investissement jusqu'à l'exécution des travaux et la maintenance avec une garantie de performance sur des économies d'énergie.

1.2 Une organisation en mini-entreprises

Notre fonctionnement repose sur des valeurs de confiance, de transparence, d'autonomie et d'accompagnement, offrant à chaque collaborateur les ressources et la latitude nécessaires à l'excellence opérationnelle et à la satisfaction de nos clients.

Notre organisation et notre gouvernance reposent sur un modèle de structure original, **la mini-entreprise**, et sont toutes entières orientées vers sa réussite. **Les services partagés** (Développement Durable, Développement humain, Outils numériques, Achats, Juridique...) leur offrent leur expertise et leur savoir-faire pour accompagner leur développement et leurs synergies. Chaque mois, un **comité opérationnel** réunit "l'Atelier" (comité de direction) et certains chefs de mini-entreprises. L'ordre du jour du comité opérationnel vise à accompagner certaines problématiques remontées par les mini-entreprises grâce au **codéveloppement professionnel**, un outil de résolution des problèmes basé sur l'intelligence collective.

Chaque **mini-entreprise** est spécialisée par métier, par segment de clientèle, par type d'activité (entretien, maintenance, réhabilitation, études) et ancrée dans un territoire spécifique. Le groupe Acorus est constitué d'une centaine de mini-entreprises spécialisées et autonomes, qui nous permettent de fournir à nos clients un service local et efficace, garantissant des prestations de qualité au plus près de leurs demandes.

Les **métiers** sont les corps d'état exercés par les mini-entreprises. Pour certaines, ils sont très larges (électricité, plomberie), pour d'autres, beaucoup plus spécialisées (courant faible, chutes et colonnes). Plusieurs mini-entreprises exercent le métier d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) : elles sont spécialisées en conduite de projets de réhabilitation.

Les **clients** sont des segments de clientèle ayant des attentes spécifiques par rapport aux services proposés par Acorus. La plupart des mini-entreprises ont un seul segment ou sous-segment de clientèle.

Notre entreprise rassemble **1800 salariés**, dont **1050 techniciens**.

Nos quatre grands segments :

- Bailleurs sociaux et collectivités
- Hôtellerie et Santé
- Tertiaires et industries
- Syndics, courtiers et assureurs

Les Activités :

- Réhabilitation
- Entretien
- Maintenance
- Négoc
- Distribution
- Ingénierie

Les **activités** sont les modèles d'affaires des mini-entreprises. Il en existe quatre au sein d'Acorus : Réhabilitation, Entretien, Maintenance et Ingénierie/Bureaux d'études. Ces activités se différencient notamment par le mode de génération de revenu et de facturation. La plupart des mini-entreprises sont spécialisées dans une seule activité.

100

mini-entreprises

Autonomes, spécialisées et connectées, elles sont le reflet de notre engagement pour la satisfaction client.

La **géographie** correspond au territoire sur lequel intervient la mini-entreprise. Pour certaines, il peut s'agir de la France entière (comme pour le désamiantage), pour d'autres d'une région (Rhône-Alpes ou Île-de-France par exemple), pour d'autres enfin, d'un département, d'une ville ou d'un arrondissement.

En île de France :

- Acorus Croissy-Beaubourg - Siège
- Acorus Créteil
- Acorus Bezons
- Acorus Brie-Comte-Robert
- Acorus Collégien
- Acorus Gennevilliers
- Acorus Paris
- Acorus Ingénierie Croissy-Beaubourg
- Acorus Ingénierie Le Pecq

Dans les territoires :

- Acorus Azur
- Acorus Bordeaux
- Acorus Champagne
- Acorus Lyon
- Acorus Nantes
- Acorus Orléans
- Acorus Rennes
- Acorus Toulouse
- Acorus Tourcoing



Chaque mini-entreprise est composée de 10 à 20 collaborateurs experts dans leur domaine. Les techniciens sont réunis en plusieurs équipes, chacune coordonnée par un pilote. Le chef d'entreprise, véritable intrapreneur, anime sa mini-entreprise avec l'appui des services partagés d'Acorus (achats, paie, finance, développement durable, formation, sécurité, plateformes digitales, etc), plateforme au service de la réussite des mini-entreprises. Les mini-entreprises sont regroupées par agences, dont le directeur accompagne les chefs d'entreprise dans le développement de leur activité.

Notre organisation se distingue par sa fluidité et sa réactivité. Grâce à notre réseau social interne Acolife, **à notre suite d'outils numériques intégrés** (Nexxio, Acoshop, Acoréha et Acolink), et à l'intelligence artificielle, nous assurons une circulation de l'information rapide et fiable. Nous évitons ainsi les lenteurs administratives et les pertes d'information, favorisant un service réactif et de qualité. Notre culture, inspirée du Lean et symbolisée par l'acronyme SMILE, se traduit par une dynamique et une efficacité remarquables.

Début 2026, nous avons lancé un nouveau mode de gouvernance : chaque chef d'entreprise réunit régulièrement un **"Board"** composé de pairs et de membres de l'atelier (comité de direction élargi) à son service. Il y aborde les actualités de sa mini-entreprise et sollicite de l'aide pour progresser.



NEXXIO



ACOSHOP



AcoReha



AcoLink



Notre politique RSE



2.1 Parties prenantes

Afin de mieux prendre en compte les enjeux prioritaires pour nos parties prenantes internes et externes, nous les avons consultées dans le cadre de notre démarche CSRD¹. Nos échanges avec plus de 230 contacts ont porté sur quatorze enjeux RSE.

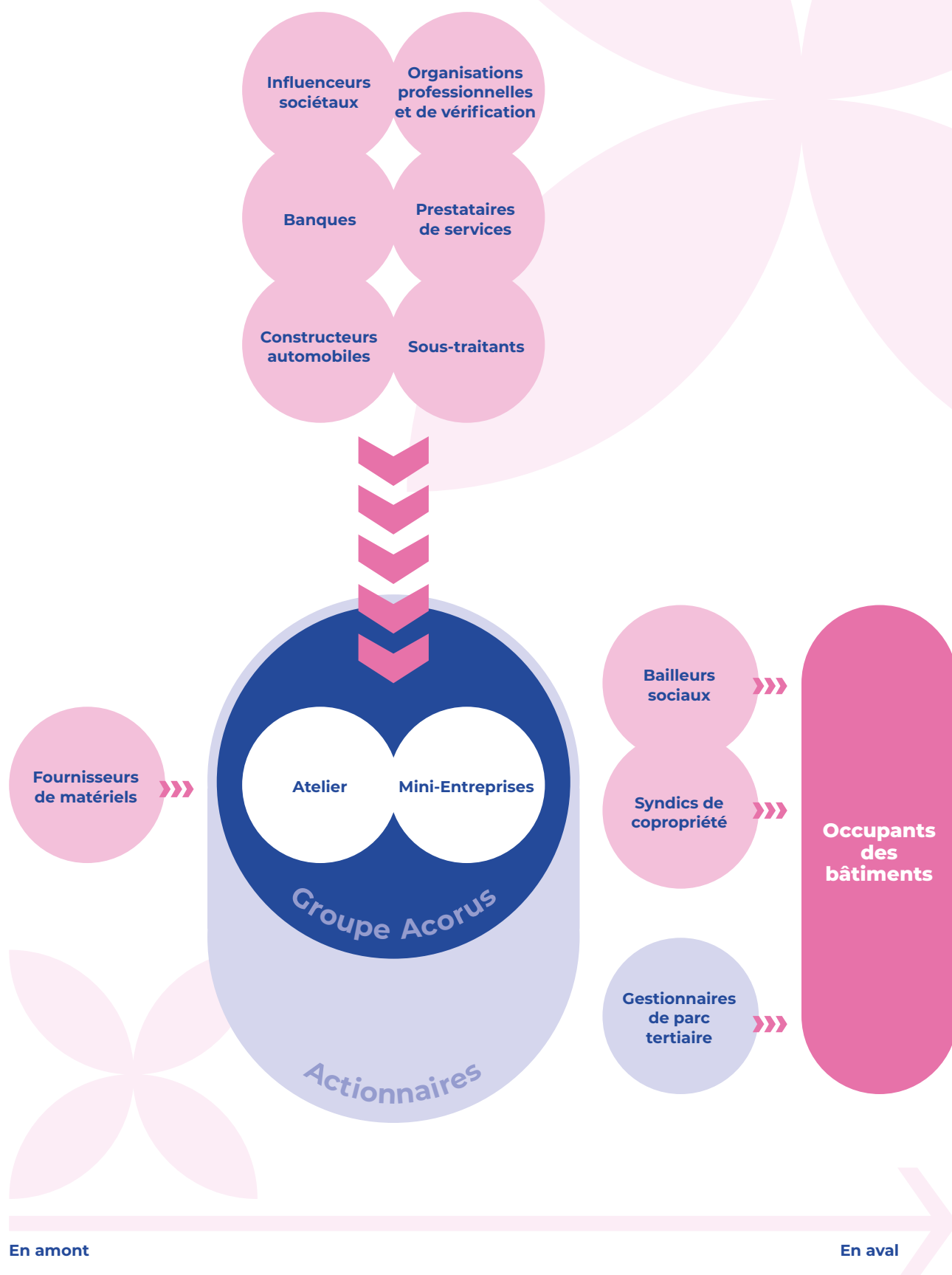
Chaque partie prenante s'est vue attribuer un indice de criticité rendant compte de leur poids dans les décisions, opérations et résultats de l'entreprise.

Nous avons catégorisé nos parties prenantes comme suit :

Catégories	Sous-Catégories	Détails
Parties prenantes internes	Atelier	Comité de direction
	Collaborateurs : mini-entreprises, Acorus Services	Tous collaborateurs et Instances du dialogue social
	Actionnaires	Ex : CDC Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, RIVP
Partenaires d'affaires	Bailleurs sociaux	Ex : CDC Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, RIVP
	Syndics de copropriété	Ex : Foncia, Citya, Matera, Quadral
	Gestionnaires de parcs tertiaires	Ex : ADP, Safran, LVMH
	Occupants des bâtiments	Habitants des logements, clients des hôtels, utilisateurs des bureaux
	Sous-traitants	Entreprises de travaux sous-traitantes
	Fournisseurs de matériel	Distributeurs, fabricants. Ex : Point.P, Cedeco, Rexel, K-line, Tarkett
	Prestataires de services	Ex : banques, assurances, logiciels, collecteurs de déchets
Organisations professionnelles et de vérification	Régulateurs	État et Autorités Administratives Indépendantes
	Organisations professionnelles	FFB
	Agences de notation et certificateurs	Qualibat, Qualifelec, Qualiclimatfroid, ECOVADIS, Bureau VERITAS
Influenceurs sociétaux	Élus locaux	Élus parlementaires, Associations d'élus partenaires et Mairies
	Associations	IFPEB, Shift project, Climate Dividends...
	Presse et influenceurs	Institut de recherche, Chercheurs et Organismes académiques et institutionnels
	Autres acteurs du territoire	Citoyens, presse, territoires...

¹ La Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, ou directive (UE) 2022/2464 CSRD, également appelée directive CSRD (Corp rate Sustainability Reporting Directive en anglais), est une directive de l'Union européenne qui établit un nouveau cadre de reporting des entreprises cotées ou non, ETI (entreprises de taille intermédiaire), PME (petites ou moyennes entreprises) ou grandes entreprises.

La chaîne de valeur entre Acorus et ses différentes parties prenantes s'établit comme ci-après :



Les résultats ont notamment permis de mesurer notre réputation sur les enjeux RSE listés :

Acorus est...

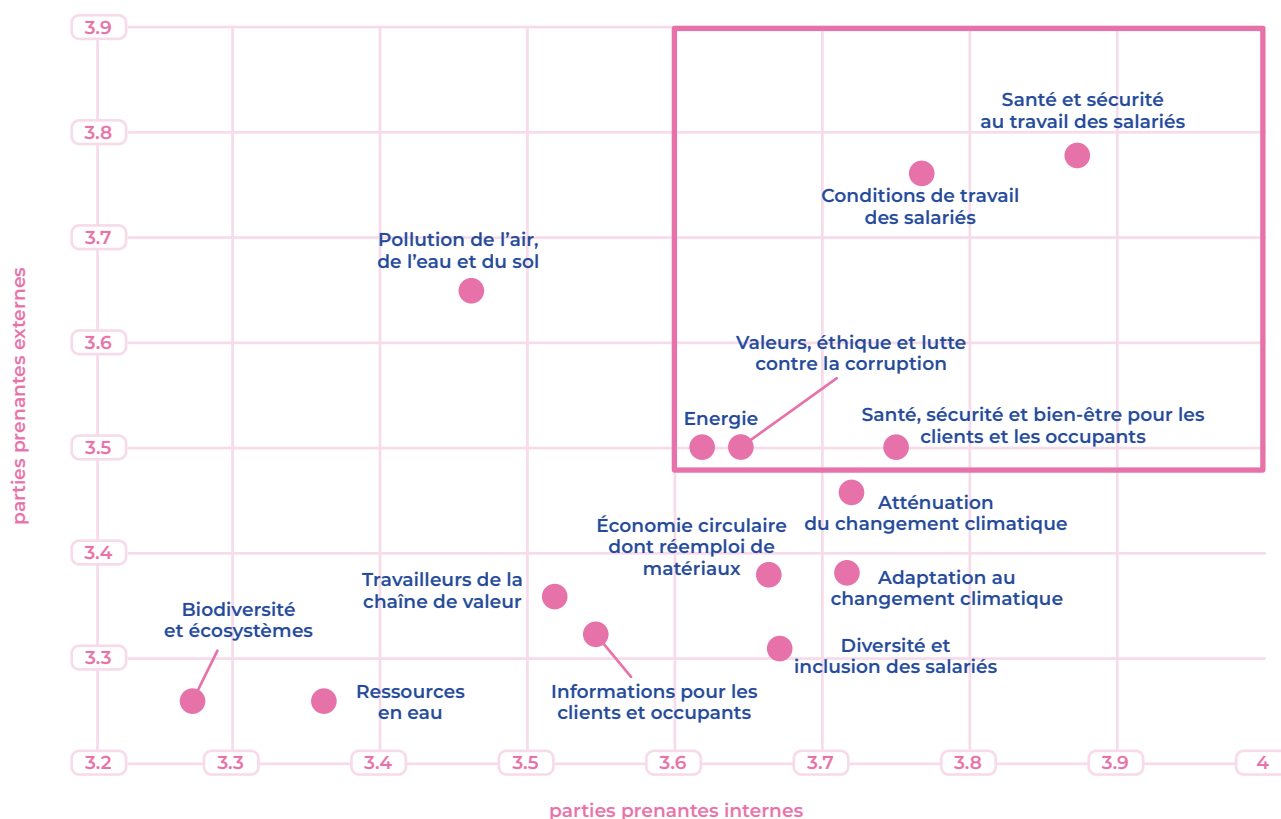


» 89%

Des retours quantitatifs et qualitatifs ont été collectés et ont permis de construire notre matrice de matérialité mettant en regard les enjeux importants pour les parties prenantes internes telles que les collaborateurs et les actionnaires et pour les parties prenantes externes telles que les clients, les soustraitants, les fournisseurs de matériel.

des parties prenantes interrogées perçoivent Acorus comme **engagé ou pionnier** sur les enjeux RSE

Matrice d'impact Parties prenantes INTERNES / EXTERNES



Les enjeux dans l'encadré en rouge sont des enjeux identifiés comme prioritaires pour Acorus, à la fois pour nos parties prenantes internes et externes. La matérialité d'impact est calculée en faisant la moyenne des résultats sur tous les enjeux et en pondérant les notes des parties prenantes selon leur criticité.

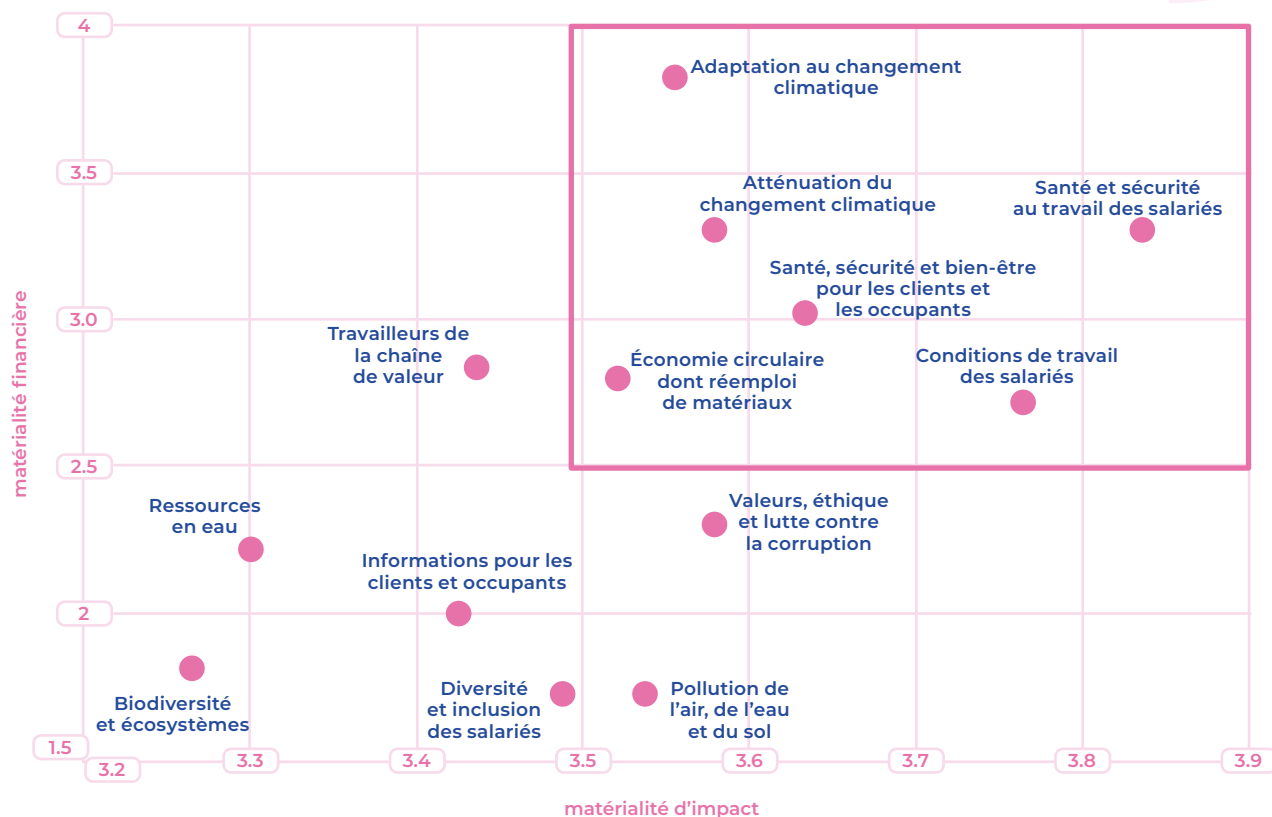
2.2 Matrice de double matérialité

Pierre angulaire de la CSRD, l'analyse de "double matérialité" a pour but d'identifier les thématiques de durabilité reflétant :

- Les impacts positifs et négatifs matériels, potentiels ou actuels, des opérations de l'entreprise et de sa chaîne de valeur sur les personnes et l'environnement (matérialité d'impact – perspective inside-out);
- Les effets financiers positifs (opportunités) et négatifs (risques) matériels liés aux sujets de durabilité qui affectent ou pourraient affecter les performances financières du Groupe (matérialité financière – perspective outside-in).

Bien que non soumis à la CSRD, Acorus a souhaité déjà s'engager dans cette démarche pour identifier ses enjeux prioritaires.

Matrice de double matérialité



Les enjeux dans l'encadré rouge - l'adaptation au changement climatique, l'économie circulaire dont le réemploi de matériaux, l'énergie, l'atténuation du changement climatique, la santé, la sécurité et bien-être pour les clients et les occupants la santé et sécurité au travail des salariés et les conditions de travail des salariés - sont donc les enjeux jugés les plus prioritaires pour Acorus.

2.3 Impacts, risques, opportunités

Pour ces enjeux prioritaires couvrant sept sous-thèmes des ESRS (European Sustainability Reporting Standards)², les IRO (Impacts, Risques et Opportunités) ont été identifiés par la direction Développement Durable selon la méthodologie CSRD.

a. Changement climatique³

Adaptation au changement climatique

Définition : Stratégie pour résister de manière préventive et curative aux impacts associés au changement climatique. Stratégie pour le déploiement des activités adaptatives et résilientes.

Pour Acorus, cela se traduit par des solutions de résilience climatique telles que :

- » Contribution à l'adaptation de nos clients au changement climatique par notre amélioration du confort thermique d'été (isolation, ventilation, ouvrants).
- » Développement de nouvelles activités type cool roof.
- » Participation à l'initiative "Nos Villes à 50 degrés" avec une vingtaine d'acteurs du secteur pour mieux mesurer le confort d'été et apporter des solutions opérationnelles d'amélioration⁴.



Impacts négatifs

- Les aléas climatiques tels que les épisodes de forte chaleur, de grand froid ou les intempéries constituent un risque physique significatif pour nos chantiers. Ces conditions peuvent entraver et retarder nos activités, notamment les travaux de ravalement.
- L'impact financier direct de ces perturbations se traduit par l'indemnisation des salariés placés en situation de chômage technique en raison de l'impossibilité de travailler sur les chantiers, ou encore la perte de chiffre d'affaires.



Impacts positifs

Notre engagement se traduit par une contribution active à l'adaptation de nos clients face aux défis climatiques.

Nous y parvenons en améliorant le confort thermique d'été de leurs bâtiments et en développant de nouvelles activités telles que les solutions de "cool roof".



Risques bruts

- Les événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les pluies intenses, le gel et la neige, représentent une menace pour la stabilité des infrastructures, pouvant entraîner une réduction significative de l'accès à nos chantiers.
- Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces phénomènes se traduit par une hausse de la sinistralité et, par conséquent, des primes d'assurance. De plus, la fiabilité de notre chaîne d'approvisionnement est mise à rude épreuve face à ces aléas climatiques.
- Enfin, l'incertitude quant à l'évolution future de la réglementation dans ce domaine constitue un risque supplémentaire pour nos activités.



Opportunités à développer

Utilisation de processus de production et de distribution plus efficaces (Démarche Lean, Mobilité Douce et Logistique Adaptée).

Transition vers un portefeuille de produits et services diversifié qui inclut des matériaux alternatifs : bas carbone (avec FDES à l'appui), bio sourcés, réemploi. Fiabilité et résilience climatique de la chaîne d'investissement.

Résilience accrue de la chaîne logistique.

Engagement dans l'approche paysagère (prise en compte de l'ensoleillement).

² Les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) sont des normes européennes de reporting de durabilité établies pour aider les entreprises à mieux comprendre et communiquer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG).

³ Norme ESRS E1

⁴ <https://nosvillesa50.fr/>

Atténuation du changement climatique

Définition : Ensemble de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des produits et services sur toute la chaîne de valeur. Compensation des émissions résiduelles.

Pour Acorus, cela se traduit par des solutions de transition bas carbone :

- » Réalisation du bilan carbone annuel de toutes les entités d'Acorus depuis 2022.
- » Détermination d'un objectif de décarbonation en valeur absolue de 4,2% par an pour les scopes 1 et 2 (émissions directes) par rapport à 2022.
- » Proposition d'offre de chiffrage et installation de produits bas carbone : logiciel Emersus d'Egis, intégration des données carbone dans notre logiciel d'achats Acoshop.
- » Prestations d'isolation thermique, de remplacement de système de ventilation, de remplacement des menuiseries, de chauffage permettant d'éviter des émissions de gaz à effet de serre.



Impacts négatifs

Nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sont principalement générées par les activités relevant du scope 3. Cela inclut l'utilisation des produits que nous mettons en œuvre, les émissions liées à la production des matières premières que nous utilisons, ainsi que celles associées à l'installation des équipements sur nos chantiers.



Risques bruts

Les activités d'Acorus sont exposées à plusieurs risques et défis liés à la réglementation et à la transition bas carbone :

- L'introduction de nouveaux mécanismes de tarification du carbone pourrait entraîner une augmentation des coûts opérationnels.
- Les obligations renforcées de déclaration des émissions nécessitent une gestion et un suivi précis de notre empreinte carbone.
- L'incertitude réglementaire quant aux futures normes environnementales dans le secteur du bâtiment complexifie la planification à long terme.
- La non-atteinte de nos objectifs de réduction des émissions pourrait avoir des conséquences financières et réputationnelles.
- Enfin, la non-conformité avec les réglementations environnementales en vigueur dans le secteur du bâtiment représente un risque juridique et financier.



Impacts positifs

Depuis 2022, Acorus effectue un bilan carbone annuel, couvrant l'ensemble de ses émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3), pour toutes ses entités. Le Groupe s'est engagé dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse, avec un objectif de réduction annuelle de ses émissions de scopes 1 et 2 de 4,2% en valeur absolue.

Afin d'accompagner la transition bas carbone, Acorus a intégré des outils d'évaluation environnementale dans ses processus opérationnels. Nous proposons ainsi des offres de chiffrage et des variantes bas carbone grâce à l'utilisation du logiciel Emersus d'Egis. De plus, les données relatives à l'empreinte carbone sont intégrées dans notre logiciel d'achats interne, Acoshop, afin de favoriser des choix plus durables.

Par ailleurs, Acorus contribue activement à la réduction des émissions de GES de ses clients en proposant des prestations d'isolation thermique performante (extérieure et intérieure), le remplacement de systèmes de ventilation obsolètes et le remplacement de menuiseries par des solutions plus efficaces énergétiquement.

Les offres d'ensembliers de la rénovation énergétique (Yatou pour les copropriétés, Ener'all pour les parcs tertiaires) permettent de décarboner les parcs de nos clients.



Opportunités à développer

- Utiliser de nouvelles filières de recyclage/réemploi.
- Promouvoir des bâtiments plus économes dans leur réhabilitation, entretien et usage.
- Limiter l'approvisionnement à haut risque de déforestation.
- Consolider/diversifier les activités de l'entreprise pour assurer une rénovation globale et un accompagnement complet de nos clients.
- Développer de nouveaux produits ou services innovants tels que l'offre Yatou.

Energie

Définition : Stratégie pour réduire et optimiser les besoins en consommation d'énergie nécessaire pour les activités propres mais aussi en considérant les besoins énergétiques des produits et services, achetés ou vendus. Le poste Énergie impacte directement les émissions de GES.

Pour Acorus, cela se traduit par l'efficacité et la sobriété énergétique :

Pour notre fonctionnement :

- » Réduction et électrification de la flotte de véhicules.
- » Installation de bornes de recharge électrique dans nos agences.
- » Système de vélos partagés et de véhicules en autopartage.
- » Développement de solutions de mobilité douce pour nos techniciens sur nos chantiers à Paris depuis 2022.
- » Sensibilisation à l'éco-conduite et covoiturage par des formations.

Pour nos clients :

- » Travaux et ingénierie en efficacité et sobriété énergétique.
- » Sensibilisation des usagers des bâtiments rénovés ou maintenus par la proposition du concours CUBE sur les économies d'énergie.



Impacts négatifs

Notre consommation d'énergie fossile se manifeste à deux niveaux :

- En propre : Cela concerne l'énergie fossile que nous utilisons directement pour nos activités (par exemple, carburant pour certains véhicules ou dans nos bureaux).
- Dans les équipements installés : Cela inclut la consommation d'énergie fossile des systèmes et équipements que nous installons chez nos clients (par exemple, chaudières fonctionnant au gaz, même si nous privilégions de plus en plus les solutions bas carbone).



Impacts positifs

Pour notre fonctionnement interne.

Acorus s'engage à optimiser son impact environnemental à travers les actions suivantes :

- Électrification progressive et réduction de notre flotte de véhicules.
- Installation de bornes de recharge électrique sur nos sites de bureaux pour faciliter l'adoption de véhicules propres.
- Mise en place de systèmes de vélos partagés, de hubs de mobilité douce et de solutions d'autopartage pour encourager des modes de déplacement alternatifs.
- Sensibilisation de nos collaborateurs à l'éco-conduite et promotion du covoiturage.

Pour nos clients.

Acorus met son expertise au service de la transition énergétique de ses clients à travers :

- La réalisation de travaux et l'ingénierie en efficacité et sobriété énergétique pour réduire leur consommation et leurs émissions : audits énergétiques, conformité décret tertiaire ou décret BACS.
- Le déploiement de l'offre AcoRénovation, une solution globale pour la rénovation énergétique des bâtiments.



Risques bruts

Les Concernant l'énergie, Acorus est confronté aux défis suivants :

- Incertitude réglementaire quant aux futures normes et politiques énergétiques.
- Fiabilité parfois limitée des informations disponibles concernant l'efficacité énergétique des différentes solutions.



Opportunités à développer

- Accroître la performance énergétique grâce à l'intégration et à la promotion de nouvelles technologies.
- Favoriser le passage à la production décentralisée d'énergie, notamment par l'installation de solutions chez nos clients de panneaux photovoltaïques par exemple.
- Adopter et encourager des mesures d'efficacité énergétique dans toutes nos activités et nos offres.
- Mener la transition énergétique vers des sources d'énergie renouvelables à faibles émissions de carbone.
- Privilégier l'utilisation de modes de transport plus efficaces (comme les vélos triporteurs) pour nos équipes et nos opérations.

b. Gestion des ressources et économie circulaire⁵

Définition : Valorisation durable des ressources par une approche non linéaire qui vise une économie circulaire tout au long de la chaîne de valeur. Inclut la réparation, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des produits entiers ou démantelés ou désassemblés.

Pour Acorus, cela se traduit par la circularité des produits et services :

- » Réduction des déchets : démarche Lean, don de matériaux.
- » Tri des déchets sur chantier et dans les agences, déploiement de la REP PMCB avec l'objectif d'augmenter le taux de valorisation des déchets.
- » Création d'un atelier de réemploi avec la société Cycle Up sur la partie sanitaires (apport de gisement, reconditionnement, achat).
- » Qualification d'Acorus Ingénierie afin de réaliser des diagnostics PEMD (produits, équipements, matériaux et déchets).

— Impacts négatifs

Les chantiers d'Acorus impliquent une consommation de ressources matérielles et génèrent différents types de déchets :

- Déchets non dangereux, tels que les gravats divers issus des chantiers.
- Déchets dangereux, incluant notamment l'amiante et le plomb, qui nécessitent une gestion spécifique en raison de leur impact potentiel sur la santé et l'environnement.

⚡ Risques bruts

Les activités d'Acorus sont confrontées à des risques et des défis en matière de gestion des ressources et des déchets :

- Le recours à l'utilisation de matériaux non durables ou nocifs pour l'environnement pourrait avoir des conséquences négatives à long terme.
- Une gestion inadéquate des déchets et des rejets est susceptible d'entraîner des problèmes environnementaux et de non-conformité réglementaire.
- La non-atteinte de notre objectif de valorisation des déchets pourrait se traduire par une augmentation des coûts associés à leur élimination.

+ Impacts positifs

Dans le cadre de sa démarche environnementale axée sur la gestion des ressources et des déchets, Acorus met en œuvre plusieurs actions concrètes, notamment à travers le déploiement de l'AcoRénovation :

- Réduction des déchets à la source grâce à l'application des principes du Lean et par le don de matériaux réutilisables à des associations.
- Tri des déchets rigoureux sur les chantiers et au sein de nos agences, en lien avec le déploiement de la REP PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment), avec l'objectif d'accroître significativement le taux de valorisation de nos déchets.
- Création d'un atelier de réemploi en partenariat avec la société Cycle Up, favorisant ainsi la réutilisation des matériaux.
- Mise en place d'une procédure de gestion spécifique pour les déchets dangereux tels que l'amiante et le plomb, garantissant leur traitement sécurisé et conforme à la réglementation.
- Établissement de partenariats locaux pour optimiser la gestion des déchets et favoriser les circuits courts.
- Qualification de nos équipes aux diagnostics PEMD (Produits Équipements Matériaux et Déchets) pour une meilleure identification et gestion des flux de matériaux.
- Fourniture d'une attestation d'émissions évitées pour les produits issus du réemploi, valorisant ainsi leur impact environnemental positif.

? Opportunités à développer

- Transition vers un portefeuille de produits diversifié qui inclut des matériaux alternatifs, recyclés par les fournisseurs directement par exemple.
- Promotion par la formation au tri afin de favoriser le recyclage.
- Développement de nouvelles filières de réemploi (menuiserie, électricité...).

⁵ Norme ESR5

c. Travailleurs de l'entreprise⁶

Santé et sécurité au travail des salariés

Définition : Systèmes de gestion de la santé et sécurité des salariés et de leur bien-être.

Pour Acorus, cela se traduit par la prévention et amélioration de la santé et sécurité des salariés :

- » Sensibilisation à la sécurité par les encadrants de chantier.
- » "Plan Suricate" : règles à respecter, visites de sécurité sur chantier basées sur l'échange entre le technicien et le visiteur, guide des bonnes pratiques.
- » Analyse des causes, suivi des indicateurs et trajectoire de réduction de notre taux de fréquence (-8%/an).
- » Mutuelle et prévoyance.
- » Intervention d'un médecin ostéopathe au siège social.



Impacts négatifs

Les activités d'Acorus sont exposées à plusieurs risques liés à la santé et à la sécurité de ses employés :

- Un niveau d'accidentologie potentiellement élevé en raison des risques inhérents aux chantiers.
- Un absentéisme qui peut être lié aux conditions de travail et aux risques encourus.
- L'exposition des employés à des substances dangereuses lors des travaux de rénovation, nécessitant des mesures de protection strictes.



Risques bruts

Les activités d'Acorus sont exposées à divers risques liés aux conditions climatiques et aux conditions de travail :

- Vagues de chaleur, fortes précipitations et inondations, vagues de froid/gel, variation des températures, pouvant impacter directement les conditions de travail sur les chantiers et la sécurité des équipes.
- Une augmentation de la fréquence et de la gravité des accidents du travail potentiellement exacerbée par les conditions climatiques et des postes de travail inadaptés.
- Des atteintes physiques ou mentales pour les employés, liées aux contraintes des chantiers et aux conditions de travail.
- Des risques ergonomiques significatifs sur les postes de travail mal adaptés, pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques et des problèmes de santé à long terme.



Impacts positifs

Acorus s'engage activement pour la santé et la sécurité de ses employés à travers un ensemble de mesures et d'initiatives :

Mise en œuvre du "Plan Suricate" comprenant des règles de sécurité, des visites de sécurité régulières et un guide de bonnes pratiques.

Intervention d'un médecin ostéopathe pour le bien-être physique des collaborateurs.

Sensibilisation continue à la sécurité sur les chantiers et au sein de l'entreprise.

Suivi rigoureux des indicateurs d'accidentologie et analyse approfondie des causes pour mettre en place des actions préventives efficaces.

Offre d'une mutuelle et d'une prévoyance pour assurer la protection sociale des employés.

Promotion d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, avec la semaine de 4 jours actuellement en phase de test.

Objectif ambitieux de réduction de notre taux de fréquence des accidents de travail de 8% par an.



Opportunités à développer

Politique de prévention des risques.

Formation et sensibilisation.

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Conditions de travail des salariés

Définition : Gestion dynamique tout au long de la vie professionnelle, en proposant des conditions de travail attractives et un dialogue social de qualité. Processus pour la gestion des compétences. Mesures contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Pour Acorus, cela se traduit par la qualité du cadre de vie et des conditions de travail (QVCT) :

- » Mise en place de conditions de vie au travail avantageuses : semaine de 4 jours, grille des salaires et épargne salariale (intéressement et participation, actionnariat des salariés, formation et apprentissage (Acorus Académie, Bilan formation).
- » Ouverture du dialogue social : CSE dans toutes les entités et climat social sain, moments de convivialité organisés par l'entreprise, sondage QVT.
- » Protection des salariés : conventions collectives et accords collectifs, négociation annuelle obligatoire avec les délégués syndicaux dans les entités concernées, affichages obligatoires à jour et adresse mail d'alerte (corruption, harcèlement, etc.), enquête diligentée si besoin.

Impacts négatifs

Les activités de travaux en milieu occupé, notamment pour les opérations d'entretien, de maintenance ou de remise en état de logement présentent des risques spécifiques pour les salariés et les occupants.

Risques bruts

Dans le contexte de nos activités, Acorus est confronté à des défis liés à la gestion des ressources humaines et à l'organisation du travail :

- Anticipation insuffisante des besoins en personnel, pouvant entraîner des difficultés opérationnelles et des tensions sur les équipes.
- Difficulté de recruter et pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le secteur du bâtiment, limitant notre capacité à répondre à la demande et à développer nos activités.
- Hausse de l'absentéisme, impactant la productivité et l'organisation des chantiers.

Impacts positifs

Acorus accorde une importance primordiale aux conditions de vie au travail de ses collaborateurs, se traduisant par les initiatives suivantes :

- Stabilité des effectifs, favorisant un environnement de travail serein et l'accumulation d'expérience au sein des équipes.
- Mise en place de la semaine de 4 jours pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Politique salariale transparente avec une grille des salaires établie et des dispositifs d'épargne salariale incluant l'intéressement et la participation aux résultats de l'entreprise.
- Ouverture de l'actionnariat aux salariés, permettant une implication accrue dans la réussite de l'entreprise.
- Investissement dans la formation et l'apprentissage via l'Acorus Académie et un bilan formation régulier pour développer les compétences.
- Maintien d'un dialogue social ouvert et constructif avec les représentants du personnel.
- Présence de CSE (Comités Sociaux et Économiques) dans toutes les entités et promotion d'un climat social sain.
- Organisation régulière de moments de convivialité pour renforcer la cohésion des équipes.
- Réalisation d'enquêtes QVT (Qualité de Vie au Travail) pour recueillir les besoins et les attentes des salariés et mettre en place des actions d'amélioration continue.

La protection des salariés constitue également une priorité, assurée par :

- L'application des conventions collectives et des accords collectifs, ainsi que la tenue de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les délégués syndicaux dans les entités concernées.
- La mise à disposition d'affichages obligatoires à jour et d'une adresse mail d'alerte pour signaler toute situation de corruption, de harcèlement, etc., avec la garantie d'une enquête diligentée en cas de besoin.

Opportunités à développer

- Promotion par la formation au tri afin de favoriser le recyclage.
- Développement de nouvelles filières de réemploi (menuiserie, électricité...).

d. Santé, sécurité et bien-être pour les clients et occupants⁷

Définition : Politiques pour favoriser de bonnes conditions de vie, de santé et de bien-être des occupants au sein et à proximité des bâtiments. Mesures pour renforcer l'accessibilité aux produits et services.

Pour Acorus, cela se traduit par un portefeuille diversifié de produits à impact social augmenté :

- » Information, protection et prise en compte du retour des occupants (prise de rdv, affichages, adaptation des horaires d'intervention, enquêtes de satisfaction, réunions hebdomadaires...).
- » Mise en place de plan de prévention, PPSPS, signalétique chantier.
- » Adaptation et accessibilité des logements aux PMR.
- » Labels et certifications et démarche d'amélioration au-delà des normes réglementaires.



Impacts négatifs

- Une partie des chantiers d'Acorus sont réalisés en site occupé, ce qui complexifie les processus afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs.
- Les travaux de rénovation impliquent des nuisances sonores ainsi que l'émission de poussières.



Risques bruts

- Les activités d'Acorus exposent nos équipes à des substances dangereuses, engendrant des risques de contamination.



Impacts positifs

Acorus met en œuvre un ensemble de mesures pour garantir la sécurité et le confort des occupants lors de ses interventions en site occupé :

Information et protection proactive des occupants par la prise de rendez-vous au préalable et la mise en place d'affichages clairs.

Élaboration de Plans de Prévention (PP) et de Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), et d'une signalétique de chantier adéquate.

Adaptation des horaires d'intervention pour minimiser les perturbations.

Tenue de réunions hebdomadaires pour assurer une communication continue et la coordination des travaux.

Obtention de labels et certifications attestant de notre engagement en matière de sécurité et de qualité.

Démarche d'amélioration continue allant au-delà des exigences réglementaires.

Réalisation de travaux d'adaptation des logements aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour favoriser leur accessibilité.

Vérification de l'accessibilité des logements aux PMR avant et après nos interventions.

Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des occupants pour recueillir leurs retours et améliorer nos pratiques.



Opportunités à développer

Nouveaux produits et services.

Nouvelles attentes des consommateurs (confort d'été).



Ce qui m'inspire dans la politique RSE d'Acorus



Impacts positifs inspirants

Changement climatique

Gestion des ressources et économie circulaire

Travailleurs de l'entreprise

Santé, sécurité et bien-être pour les clients et les occupants



2.4 Nos indicateurs et engagements

Nos 3 engagements⁸ :

Engagement	Thème	Indicateur	2022	2023	2024	2025	Objectif	Plan d'actions
Maximiser notre impact positif pour nos clients	Environnement	Emissions évitées grâce aux chantiers d'efficacité énergétique et au réemploi (tCO ₂ eq)	3 059 ⁹	1 739 ¹⁰	1 624 ¹¹	1 360 ¹²	+3%/an	Déploiement de l'AcoRénovation avec ses 4 piliers : voir partie 3.
Maximiser notre impact positif pour nos salariés	Social	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	31	53	40	44	-8%/an	Notre plan "Suricate" pour réduire le taux de fréquence : voir partie 3.3.
Minimiser notre empreinte environnementale	Environnement	Emissions tCO ₂ eq Scopes 1 et 2 ¹³	3 139	3 370	3 107	2 864 ¹⁴	-4,2%/an, année de référence 2022, en valeur absolue	Électrification et réduction de notre flotte, meilleure efficacité énergétique de nos bâtiments : voir partie 6.

Autres indicateurs :

Engagement	Thème	Indicateur	2022	2023	2024	2025	Plan d'actions
Maximiser notre impact positif pour nos clients	Social	Taux de satisfaction des occupants	NA	NA	4,4/5	4,42/5	Évaluation via des SMS envoyés aux occupants après nos interventions.
Maximiser notre impact positif pour nos salariés	Social	Indice de qualité de vie au travail	NA	7,7/10	7,8/10	7,74/10	Politique d'innovation sociale (semaine de 4 jours, dispositif Rosaly...) : voir partie 4.
		Indice d'égalité professionnelle ¹⁵	NC	NC	80/100	66/100	Sensibiliser les équipes de recrutement à l'égalité salariale et renforcer le recrutement des femmes ouvriers (partenariats avec des centres de formation et des écoles proposant des filières techniques). Sensibiliser et accompagner les responsables à l'importance d'une politique d'augmentation équitable. S'assurer que les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes soient justifiés pour des raisons distinctes. Poursuivre la politique de promotion interne. Suivre l'évolution des rémunérations, et notamment les plus hautes rémunérations afin de s'assurer que les femmes progressent proportionnellement aux hommes en fonction des postes et de l'ancienneté.
		Taux de rotation	29%	30%	27%	23%	Politique sociale favorable pour les salariés (semaine de 4 jours, mobilité interne, formations).
Minimiser notre empreinte environnementale	Environnement	% de véhicules électriques dans notre flotte	6%	11%	21%	30%	Trajectoire d'électrification de la flotte : 2027 : 100% des voitures et 30% des camionnettes électrifiées. 2030 : 100% des voitures et 50% des camionnettes électrifiées.
		Taux de tri de nos déchets de chantier ¹⁶	NA	10%	29%	40%	Déploiement de la REP. Formation des collaborateurs.
		Emissions tCO ₂ eq Scope 3 ¹⁷	318 056	310 406	188 909	173 814	Impact carbone des produits avec FDES mis à disposition sur notre plateforme Acoshop. Chiffrage et pose de variantes bas carbone. Charte achats responsables.

⁸ Ces trois indicateurs ont été attestés par un commissaire aux comptes auditeur en durabilité au titre de l'exercice clos le 31/12/2025.

⁹ 2 518 tCO₂ liées à nos chantiers d'ITE et 541 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de ventilation selon la méthodologie des Climate Dividends. <https://www.climate-dividends.com/our-registry>

¹⁰ 1 447 tCO₂ liées à nos chantiers d'ITE et 292 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de ventilation.

¹¹ 1 296 tCO₂ liées à nos chantiers d'ITE, 76,2 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de ventilation et 252 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de menuiseries.

¹² 1 001 tCO₂ liées à nos chantiers d'ITE, 127 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de ventilation, 224 tCO₂ liées à nos chantiers de remplacement de menuiseries et 8 tCO₂ liées à nos chantiers d'ITI

¹³ Les scopes 1 et 2 couvrent principalement les émissions des véhicules (consommation de carburant et d'électricité) et des locaux (consommation de gaz et d'électricité).

¹⁴ Les chiffres de 2022-25 couvrent les émissions du groupe Acorus hors acquisitions de 2023-25 (c'est-à-dire hors Metz Cloisol, Les Menuiseries Rennaises, Moncelec, Acofor, Eneor, Acorus Azur, Acorus Champagne). Les émissions de 2025 (scope 1 et 2) pour l'ensemble du groupe sont de 3105 tCO₂e.

¹⁵ En 2024 calculable sur la société Acorus, en 2025 calculable sur Acorus Services.

¹⁶ Le taux de tri est calculé en divisant la quantité de déchets triés par la quantité de déchets totale. Pour certains de nos collecteurs de déchets, les quantités sont estimées.

¹⁷ En 2022 et 2023, les émissions liées aux achats dans le Scope 3 ont été calculées par des facteurs d'émissions établis à partir des FDES/PEP de produits représentatifs des différents corps d'état traduits en ratios monétaires (méthode "spend"). Depuis 2024, afin d'affiner ce résultat, nous avons souhaité intégrer une approche davantage quantifiée sur la base des flux physiques d'achats en associant volumes d'achats et données carbone des FDES/PEP. En 2025, cette approche porte sur 26,8% des achats. Le reste du montant des achats est estimé via la méthode "spend".



Maximiser notre impact positif pour nos clients : l'AcoRénovation

3



Acorus est spécialiste de la rénovation depuis plus de quinze ans

et a développé un savoir-faire unique déployé dans une approche résumée ci-dessous :

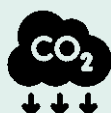
L'AcoRénovation.

Mieux rénover pour la planète

Carbone et énergie



1.
Efficacité
énergétique



2.
Énergie
décarbonée



3.
Matériaux
bas carbone



4.
Transports
bas carbone

Ressources et circularité



5.
Déchets
mieux
valorisés



6.
Moins de
consommation
d'eau



7.
Réemploi
et maintien
de l'existant

Mieux rénover pour les occupants

Sécurité et sérénité



8.
Sécurité
sur le
chantier



9.
Sérénité
sur le
chantier

Santé et confort



10.
Confort
acoustique



11.
Qualité
de l'air



12.
Accessibilité
PMR



13.
Déplombage
et
désamiantage



14.
Confort
thermique



15.
Lumière
naturelle

Sur les quinze critères présentés dans ce schéma définissant une rénovation plus durable, Acorus propose et développe des services et des compétences adaptés à chaque demande de ses clients.

3.1 Carbone & énergie

a. Améliorer l'efficacité énergétique

Acorus est **Reconnu Garant de l'Environnement**. L'entreprise s'est vu délivrer par QUALIBAT la mention efficacité énergétique pour ses qualifications en maçonnerie, menuiserie, plomberie, peinture / ravalement et "offre globale". Ce label permet à nos équipes de conseiller efficacement les maîtres d'ouvrage pour leurs projets de rénovations énergétiques.

Acorus s'engage dans la remise en état énergétique des logements et, grâce à son partenariat stratégique avec l'auditeur énergétique Casbâ, accompagne les propriétaires vers un véritable saut d'étiquette garantissant confort et performance.

Synergie réussie en 2025 : 20 rénovations énergétiques concrétisées par Acorus suite aux audits de Casba.

Les services d'Acorus visent prioritairement à décarboner les bâtiments de nos clients. Nous mesurons les émissions évitées par chantier ou par marché dans le cadre de nos prestations suivantes : isolation thermique par l'extérieur et par l'intérieur, remplacement de systèmes de ventilation, remplacement de menuiseries extérieures. La méthodologie est approuvée par l'association **Climate Dividends**¹⁸ : les émissions évitées sont calculées par différence entre un scénario de référence et celui où Acorus vient remplacer/poser le matériau améliorant la performance du bâtiment.

En complément des opérations de travaux menées par Acorus et ses partenaires, le groupe

Acorus a pour volonté d'accompagner les équipes de proximité des résidences et leurs occupants dans un meilleur usage énergétique du bâtiment. En effet, le travail sur l'usage couplé aux travaux permet des baisses de consommation substantielles et prémunit de tout effet rebond post travaux.

C'est pourquoi Acorus s'est associé jusqu'à fin 2027 au **Championnat de France des Économies d'Énergie (concours CUBE)** pour faire concourir chacune des résidences rénovées ou en voie de rénovation dans la ligue dédiée aux logements collectifs. A ce titre, Acorus prend à sa charge l'intégralité des frais d'inscription sur simple confirmation de participation de la personne ou de l'entité gestionnaire de la résidence.

Nous travaillons également en partenariat avec **Lowit**, une solution digitale d'aide à la décision pour bâtir les scénarios pluriannuels de réduction des consommations énergétiques.



- **Mesure et pilotage** de la performance énergétique (commissioning, **méthode IPMVP**, energy management, **étude et audit** énergétique) grâce à nos bureaux d'études Acorus Ingénierie.
- **Valorisation et montage** des dossiers de certificats d'économie d'énergie (CEE), en partenariat avec le mandataire Synergiec.

Acorus couvre également les expertises suivantes en **efficacité énergétique** :

¹⁸ <https://www.climate-dividends.com/>

**En 2025,
le groupe Acorus a permis d'éviter**

→ 1360 tCO₂e

sur ses prestations d'ITE et d'ITI, de remplacement de ventilations
et de remplacement de menuiseries extérieures.

**Équivaut à une année entière de chauffage
au gaz pour 741 logements de 60 m²**

b. Décarboner l'énergie

Pour répondre aux enjeux de l'atténuation du changement climatique, Acorus déploie des solutions techniques concrètes visant à substituer les énergies fossiles par des sources bas-carbone.

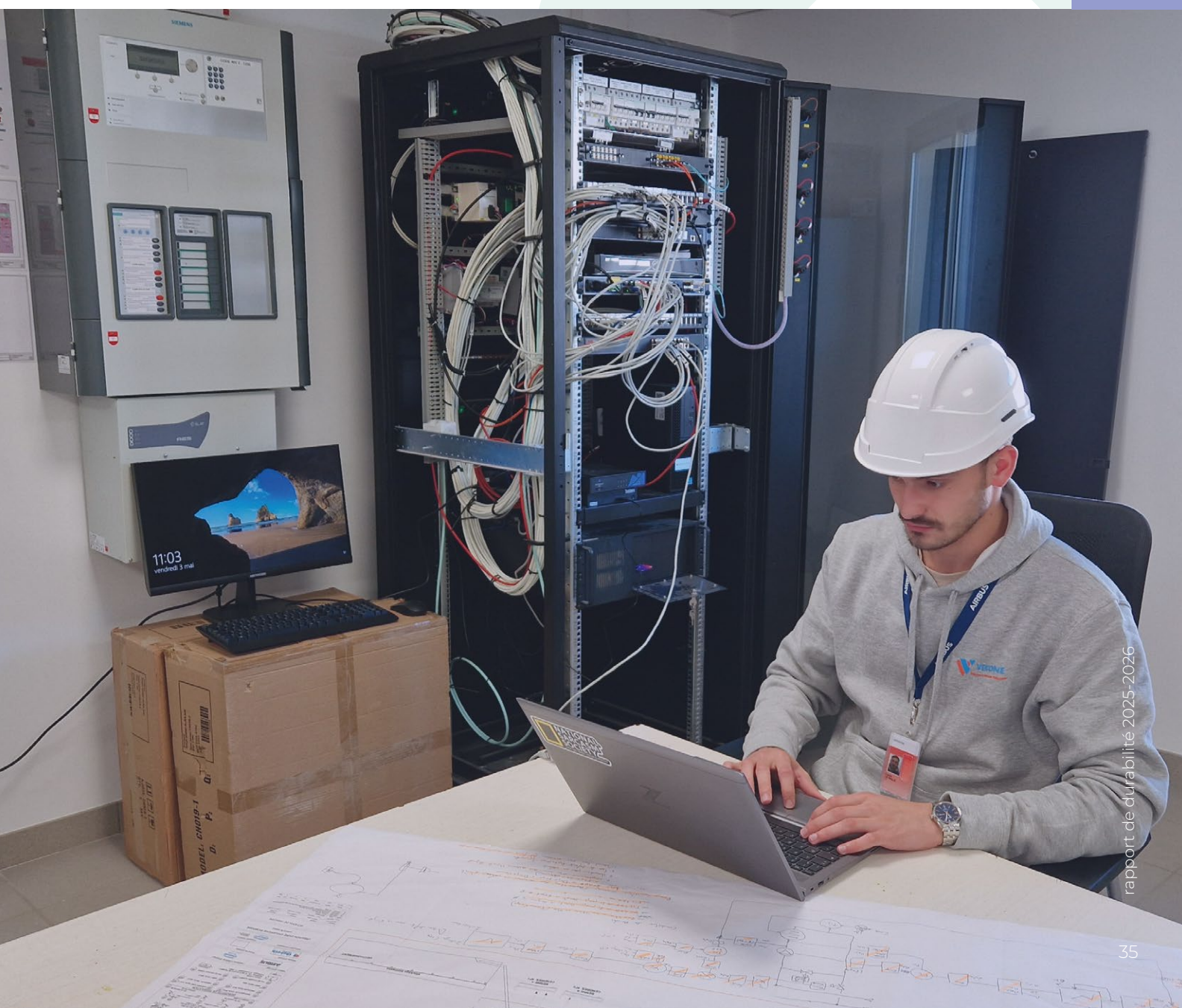


- Nous maîtrisons l'installation de pompes à chaleur (PAC) en remplacement de chaudières gaz ou fioul pour décarboner le chauffage des bâtiments de nos clients.
- Acorus a également investi début 2025 dans la société Arkeon Energy Systems, une innovation également soutenue par Team for the Planet. Il s'agit d'un système de production de chaleur basé sur la thésaurthermie améliorant le rendement de la pompe à chaleur en décorrélant production de chauffage et consommation d'électricité.
- Nous accompagnons nos clients dans la production décentralisée d'énergie via l'installation et le remplacement de panneaux photovoltaïques.
- Nous réalisons les travaux de raccordement aux réseaux de chaleur locaux, offrant une alternative durable et collective aux énergies traditionnelles.
- À travers nos entités Acorus Ingénierie, nous réalisons des audits et des études de faisabilité pour définir le mix énergétique le plus pertinent. Ces analyses permettent de bâtir des scénarios pluriannuels de réduction des consommations et d'intégration d'énergies renouvelables.

c. Acheter davantage de matériaux bas carbone

Notre logiciel d'achats est désormais connecté à la base de données nationale INIES permettant de collecter **les fiches FDES** : données par défaut, FDES collective et FDES individuelle. A ce jour, **15 000 articles** ont une FDES associée, ce qui permet de connaître et comparer leur impact carbone. **700 d'entre eux sont marqués #AcoRénovation** dans notre base d'achats AcoShop afin d'orienter les achats des techniciens et de valoriser une offre bas carbone auprès de nos clients.

Nos bureaux d'études et nos entreprises proposent et promeuvent auprès de nos clients des **chiffrages et des variantes techniquement équivalentes bas carbone, grâce à l'usage du logiciel Emersus d'Egis.**



d. Développer les transports bas carbone

Début 2026, le taux d'**électrification** du parc total d'Acorus (1287 véhicules) atteint 30%. Le renouvellement de la flotte par des véhicules entièrement électriques est en nette augmentation, ce qui prouve l'implication du Groupe dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous dépassons les objectifs fixés par la loi LOM¹⁹ qui oblige à intégrer une part minimale croissante de véhicules à très faibles émissions (VTFE) dans les renouvellements annuels effectués, avec une part minimale à 20% pour 2024. Nous avons pour objectif de dépasser de 10 points la part minimale de renouvellement de VTFE fixé par la loi LOM pour 2027 soit 50%.

Acorus a ouvert **deux hubs logistiques**, situés respectivement dans le sud et le nord de Paris, offrant un espace de stockage aux techniciens ayant délaissé la camionnette au profit du **vélo cargo triporteur**. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'adaptation aux transformations urbaines de la capitale, notamment en réponse aux aménagements et aux dispositifs réglementaires visant à réduire l'usage de la voiture en ville.

En 2026, nous comptons un effectif de **20 techniciens en vélo cargo** : 15 sont basés à Paris et 5 en province, répartis au sein de nos hubs urbains de **Rennes, Nantes et Lyon**.

La **sectorisation des interventions** (affecter une équipe à une zone géographique précise, et recruter les collaborateurs en conséquence) permet également de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules et donc les émissions de GES.

Sur nos chantiers de réhabilitation, qui s'étendent sur de longues périodes et où la logistique est organisée de manière à disposer de l'ensemble des outils et matériaux sur place, les techniciens se rendent sur site soit en transports en commun, soit en camionnettes mutualisées en cas de problème de desserte.

Une démarche d'adaptation aux transformations urbaines de la capitale et des grandes métropoles régionales :



¹⁹ <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/verdissement-du-parc-automobile>

Carbone & énergie : Notre action en chiffres

• **1360 tCO₂e** évitées grâce à nos prestations d'isolation thermique par l'extérieur et l'intérieur (ITE et ITI), de remplacement de ventilation et de menuiseries extérieures

• **15 000 articles** référencés avec une FDES pour mesurer et comparer leur impact carbone

• **30 %** de notre flotte automobile est électrifiée sur les 1287 véhicules qui la composent

• **700 références** identifiées #AcoRénovation dans notre **base achats**

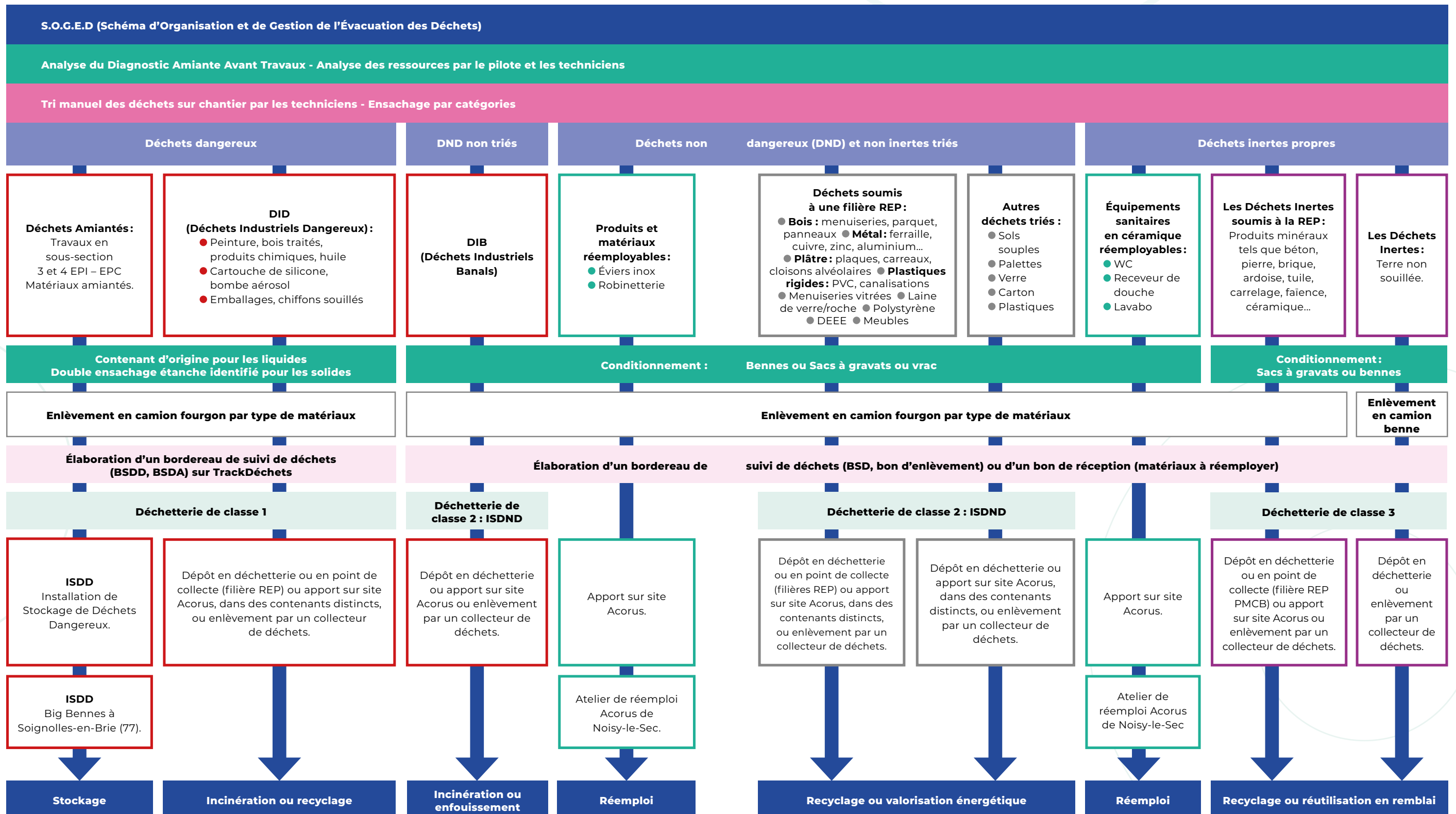
• **20 techniciens** équipés de vélos-cargos, dont **15 à Paris et 5 en région**

• **2 hubs** logistiques à Paris dédiés aux techniciens en vélos-cargos

• **25 000 km** parcourus en moyenne chaque année **en vélo-cargo** par nos techniciens

3.2 Ressources & circularité

a. Mieux gérer les déchets



Réduction des déchets

Nos différentes démarches d'amélioration continue sont basées sur les principes du lean management qui vise notamment à **acheter la juste quantité** de produits adaptée au besoin du chantier. Cela permet d'éviter les gaspillages et donc de réduire nos déchets.

Lorsque nous avons des surplus de marchandises, **nous les rapportons chez les fournisseurs**, qui les reprennent sous certaines conditions.

En dernier recours, nous redistribuons les surplus à des écoles et associations recherchant du matériel pour la formation de leurs élèves. Dans le cadre de notre collaboration avec Les Geeks du Bâtiment²⁰, nous leur fournissons notamment des chutes de revêtements de sol (moquette, parquet), de la peinture, du mobilier de cuisine, des plaques de plâtre ainsi que des consommables et outillages électriques pour leurs sessions en Île-de-France.

Valorisation des déchets

Acorus travaille notamment avec ses principaux fournisseurs pour **valoriser les déchets** produits dans le cadre de ses activités via différents flux : collecte sur chantier, en déchetterie, ou dans nos agences.

Nous déployons actuellement le dispositif de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP PMCB) avec l'objectif d'augmenter le taux de valorisation de nos déchets en les triant selon la réglementation.

Le déploiement de la REP passe par la formation des mini-entreprises au tri des déchets. Pour les chantiers de réhabilitation et d'hôtellerie-tertiaire, nous accompagnons les pilotes, chefs d'entreprises et bureaux d'études pour choisir la solution la plus adaptée aux contraintes de chaque chantier, dès la phase d'appel d'offres ou bien au démarrage du chantier : priorisation des flux de déchets à trier, réemploi éventuel, organisation logistique, formation des équipes, choix d'un collecteur

de déchets appliquant la REP, traçabilité, communication auprès du client.

Pour les chantiers de remise en état de logement (REL) et d'entretien courant (EC), nous formons directement les techniciens qui gèrent eux-mêmes leurs déchets. Nos principaux partenaires sont Espace Artisan, déchetterie professionnelle voisine de notre siège de Croissy, et le réseau des magasins Point P. Grâce à cela, le taux de tri est passé de 10% en 2024 à 35% en 2025 sur les agences de l'Est de l'Île-de-France.

A ce jour, toutes les mini-entreprises concernées ont été formées au tri des déchets chez ces partenaires.

En 2025, le groupe Acorus a généré **5 934 t** de déchets, dont 40% ont été triés :

- **1 405 t** de déchets inertes
- **480 t** de bois
- **90 t** de déchets d'éléments d'ameublement (DEA)
- **83 t** de fenêtres
- **63 t** de carton
- **54 t** d'amiante
- **49 t** de plâtre
- **46 t** de déchets dangereux
- **18 t** de verre
- **12 t** de plastique
- **11 t** de sols PVC
- **2 t** d'équipements électriques et électroniques
- **1 t** d'autres déchets triés

Dans certaines agences (Gennevilliers, Lyon, Bordeaux, Orléans, Rennes, Brie-Comte-Robert), nous avons choisi d'installer des bennes à

disposition des techniciens. Nous déployons progressivement le tri de nouveaux flux de déchets.

Par exemple, chez Acorus-Peintisol, **6 flux** sont triés depuis avril 2024 :

- le bois.
- Le carton.
- Les films et housses en plastique.
- Le verre.
- Les métaux.
- Les déchets dangereux, en partenariat avec Eco-DDS, en application de la REP associée.

Le **taux de tri** d'Acorus-Peintisol de **7% en 2023** à **13,5% en 2025**.

Grâce à notre partenariat avec le programme Seconde Vie de Gerflor, le Groupe Acorus a collecté et fourni 10 086 kg de chutes de revêtements de sol. Plutôt que de devenir

des déchets, ces matériaux ont été réintégrés dans des cycles de production pour la fabrication de nouveaux produits.

**Le taux de tri est
passé de 10% en 2024**

10% → 35%

**à 35% en 2025 sur
les agences de l'Est
de l'Île-de-France**

Traçabilité

Les **collecteurs de déchets** nous fournissent trois types de documents, que nous mettons **à disposition de nos clients** :

● ● ● Compétences

Notre bureau d'ingénierie Acorus Ingénierie est habilité à réaliser des **diagnostics PEMD**.

- **Le Bordereau de Suivi de Déchets** est un document permettant d'assurer la traçabilité des déchets jusqu'à leur élimination. Les BSD, établis à chaque opération de déchargement, nous sont retournés complétés par le collecteur de déchets, et sont conservés pendant au moins 5 ans dans nos archives.
- **Le registre des déchets** : il consolide les données réglementaires contenues dans les BSD. Ce registre permet de suivre les différentes évacuations de déchets de l'entreprise.
- **L'attestation annuelle de valorisation** : elle donne le détail de la valorisation des déchets par flux (tonnage et type de traitement).

Mieux gérer les déchets dangereux

● ● ● Fonctionnement

Tous les déchets dangereux font l'objet d'un suivi via les bordereaux de suivi de déchets. Notre plateforme de suivi des interventions Nexxio est **connectée au site TrackDéchets** pour le suivi de tous les déchets dangereux et permet de retrouver facilement tous les BSDA et de les compléter automatiquement.

● ● ● Compétences

Notre mini-entreprise de désamiantage est habilitée au transport des déchets amiantés (réglementation ADR).

Acorus est classé ICPE 2718 (Installation Classée Protection de l'Environnement) pour pouvoir stocker les déchets dangereux, amiantés ou non, dans la limite d'une tonne, sur les sites de Croissy-Beaubourg, Chassieu et Mérignac. Ce classement implique des audits de site réguliers.

b. Consommer moins d'eau

Acorus installe par défaut des mitigeurs avec des **cartouches C3** qui limitent la consommation d'eau et d'énergie.

Nous développons également des compétences sur huit méthodes de recherche de fuite non destructives. Une méthode d'analyse de l'eau est en cours d'exploration. Nous offrons ainsi un savoir-faire complet pour une **gestion efficace des sinistres** qui préserve au maximum l'existant.

Nos mini-entreprises de peinture utilisent des **stations de lavage des pinceaux et rouleaux**. Ces stations garantissent zéro rejet liquide, sans consommation d'eau et avec une formule biodégradable. Le produit nettoyant est composé d'eau et de matière active à base de paille de blé concentrée selon le type de peinture (acrylique ou glycérophtalique), réutilisable après filtration. Les extraits secs sont récupérés pour traitement. Avec une de ces stations, nous pouvons nettoyer 80 rouleaux avec seulement 2L d'eau filtrée et réutilisée à chaque nettoyage.

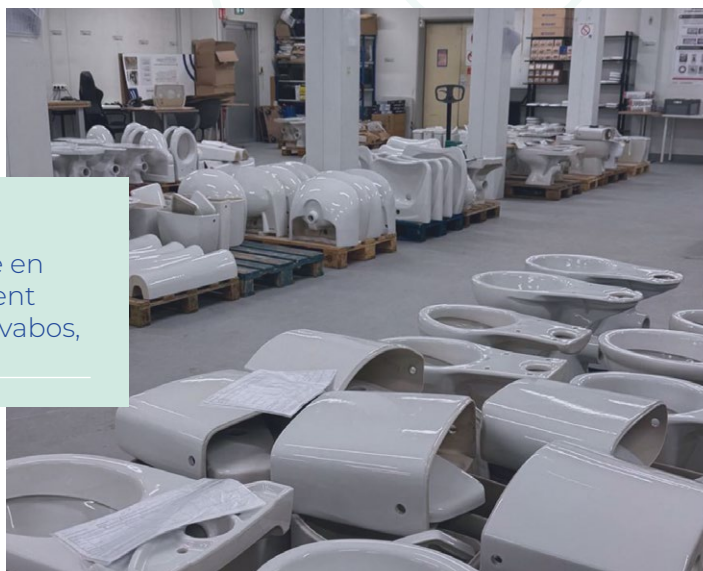
c. Développer le réemploi

- Acorus est actionnaire de la société **Cycle Up**. Ensemble, nous avons monté en juin 2023 un atelier de reconditionnement de pièces de plomberie sanitaire (WC, lavabos, receveurs) à Noisy-le-Sec.

Acorus a aussi un rôle important d'apport de gisement auprès de Cycle Up grâce à ses nombreux chantiers :

- 2025 : 1 272 produits apportés, soit 27 % du gisement total apporté à Cycle Up.

Acorus achète également de nombreux produits de réemploi auprès de Cycle Up, que nous installons chez nos clients bailleurs sociaux.



Nous collaborons également avec d'autres partenaires pour développer d'autres filières de réemploi, notamment la société Proclus, qui propose de l'appareillage électrique réemployé, ainsi que la société Tarkett, qui réemploie des dalles en PVC.

En 2025, Acorus a posé 462 éléments sanitaires de réemploi pour les clients tels que Paris Habitat, CDC Habitat, 1001 Vies Habitat, RIVP, Elogie, I3F, Fondation Lebaudy.





3.3 Sécurité sur les chantiers

Au-delà des exigences réglementaires sur chantier (PPSPS, plan de prévention, registre du personnel, diagnostic et formation amiante et plomb), Acorus a lancé en 2024 en interne une série d'actions ambitieuses visant à garantir la sécurité des techniciens et des occupants.

- Déploiement de la visite de sécurité dite Visite Suricate pour tous les collaborateurs avec l'accompagnement du cabinet DSS+. 237 managers ont été formés à la méthode et chaque technicien doit être visité au moins 2 fois par an.
- Mise à jour de nos règles de sécurité en lien avec notre DUER et nos analyses des accidents sur les thématiques suivantes : EPI, gestes et postures, équipements, formations, travail en hauteur, conduite.

Cette démarche porte un nom : **l'Opération Suricate**, du nom de cet animal astucieux et prévenant qui veille sur ses pairs en cas de danger. 96% des accidents pourraient être évités par une organisation ou des comportements adaptés.

3.4 Sérénité sur le chantier

Intervenir en site occupé exige une rigueur absolue pour garantir le bien-être de ceux qui vivent et travaillent dans les bâtiments que nous rénovons. Notre approche repose sur la confiance et la maîtrise des nuisances pour transformer l'expérience du chantier.

Acorus a dressé ses règles d'or du travail en site occupé :

- Communication précise en amont, pendant et à la fin du chantier avec l'occupant
- Savoir être professionnel et disponibilité auprès des occupants
- Respect du lieu et de l'occupant (protection des sols, du mobilier)
- Limitation maximale des nuisances sonores et poussières (aménagements horaires, outils spécifiques) ●●●





• • • • Discrétion vis-à-vis des occupants

- Mesure de la satisfaction occupants post-interventions 4,42/5²¹

Nous générons et envoyons 265 000 rapports d'intervention par an avec photos avant/après afin d'assurer un suivi transparent avec nos clients.

3.5 Confort des occupants

A → Améliorer le confort acoustique

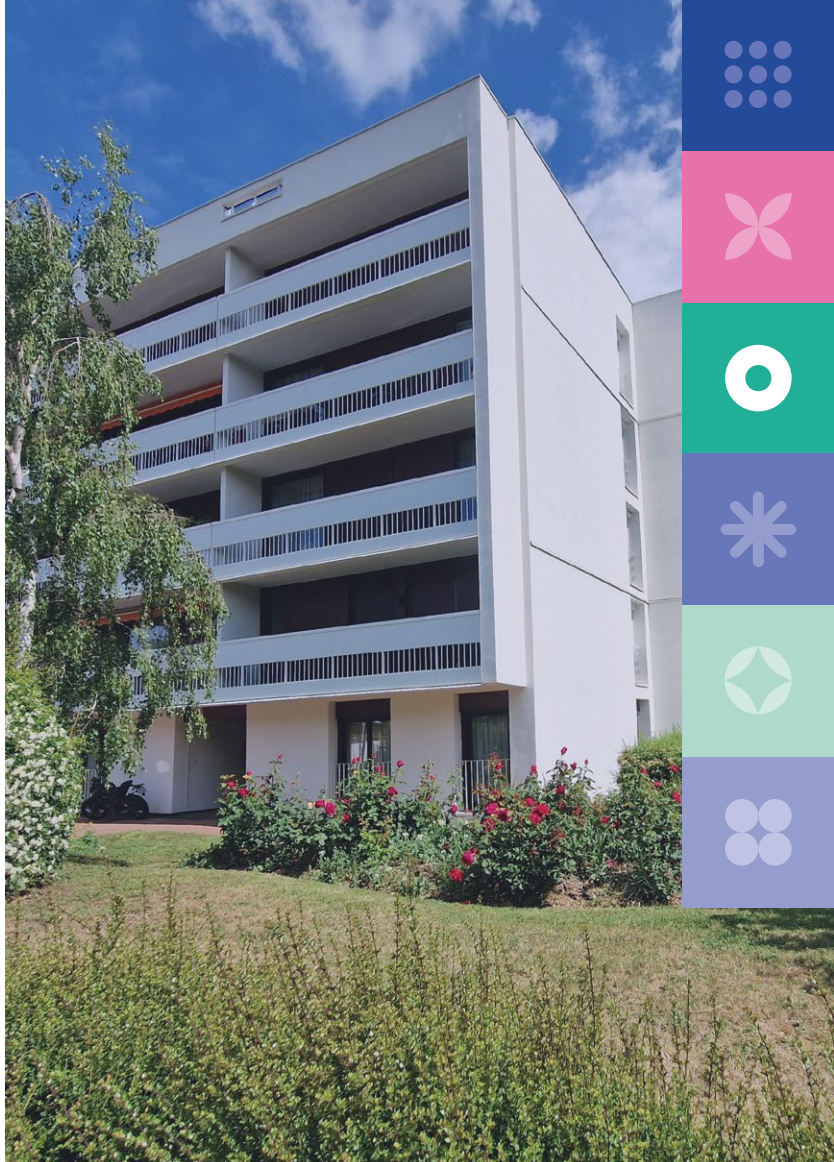
La pollution sonore est un enjeu majeur de santé et de bien-être au sein du bâtiment. Fidèle à son approche globale de la rénovation durable, Acorus déploie des solutions techniques de pointe pour traiter les nuisances sonores à la source et améliorer l'ambiance intérieure :

- Nous réalisons des études acoustiques approfondies permettant d'identifier précisément les zones problématiques et les ponts phoniques avant toute intervention.
- Nos équipes interviennent par la pose de matériaux absorbants haute performance, tels que des panneaux acoustiques, des plafonds suspendus techniques ou des revêtements de sol résilients.
- Pour les environnements les plus exigeants, nous installons des dispositifs spécifiques comme des écrans acoustiques ou des pièges à sons, garantissant une isolation optimale entre les espaces.

B → Améliorer la qualité de l'air

La qualité de l'air intérieur est un enjeu de santé publique majeur. Acorus déploie des solutions techniques avancées pour assurer un renouvellement d'air efficace tout en maîtrisant la performance énergétique des bâtiments.

- Nous intégrons des systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) permettant un pilotage dynamique de la VMC. • • •



- • • En ajustant la ventilation aux besoins réels (taux de CO₂, humidité), nous garantissons un air sain pour les occupants tout en évitant les déperditions thermiques inutiles.
- Acorus s'appuie sur 7 mini-entreprises spécialisées en CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation). Cette force de frappe technique permet d'intervenir sur des systèmes complexes, du diagnostic à la maintenance préventive.
- Nous proposons des missions d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour l'obtention de certifications environnementales exigeantes telles que HQE, BREEAM ou LEED.
- Nos équipes de commissionnement d'Acorus-Eneor vérifient la conformité réelle des installations de ventilation pour s'assurer que les performances mesurées sur le terrain correspondent aux objectifs de conception.

.....

²¹ Note moyenne donnée en 2025 par les occupants sur un panel de 8 000 interventions réalisées par Acorus

L'ACORÉNOVATION

C → Politique PMR

- Des équipes certifiées Handibat, Handinorme, Proaccessibilité.
- 8 de nos mini-entreprises sont spécialisées dans l'adaptation PMR.

D → Nos compétences en déplombage et désamiantage

- Des équipes habilitées au plomb pour intervenir sur des matériaux contenant du plomb.
- Des équipes habilitées à travailler en SS3 et SS4 afin de retirer ou recouvrir l'amiante.
- Au sein de l'équipe QHSE, 1 référente est spécialisée sur ce sujet et anime le réseau interne d'ambassadeurs SS4 sur les protocoles détaillés (administratif, opérationnel et suivi chantier) et en les accompagnant

E → Améliorer le confort thermique

- Amélioration du ressenti de l'occupant en adaptant le taux d'humidité et la température intérieure par des systèmes de CVC efficaces, des menuiseries performantes et une isolation assurant une bonne enveloppe du bâtiment.



- Développement de compétences spécifiques au confort d'été dans le cadre du collectif "Nos villes à 50 degrés".
- Réalisation de simulations thermiques dynamiques (STD) et de diagnostics de performance par Acorus-ENEOR pour piloter précisément l'efficacité énergétique

F → Augmenter la lumière naturelle

- Augmentation de l'apport de lumière naturelle par l'abattement de cloisons ou l'installation d'ouvertures.
- En collaboration avec notre bureau d'études **Acorus-Eneor**, nous réalisons des simulations numériques pour calculer le **Facteur Lumière du Jour (FLJ)**. Ces études permettent d'évaluer la répartition de la lumière naturelle à l'intérieur des pièces et d'optimiser la conception des ouvertures.



3.6 Mise en pratique/Zoom projet avec nos clients

Fin 2025, un partenariat stratégique avec **Immobilière 3F (I3F)** a donné naissance à une expérimentation ambitieuse sur trois chantiers de Remise en État de Logements (REL) dans l'Essonne (91). Ce projet pilote illustre la mise en œuvre concrète de nos piliers **environnementaux** et **sociaux**.

Nous avons appliqué les principes de l'**AcoRénovation** pour transformer ces interventions standards en modèles de sobriété. 10 critères AcoRénovation sur 15 ont été cochés et détaillés dans le rapport fourni au client.

Sur le critère **“Matériaux bas carbone”**, nous pouvons retenir :

- **Comparaison et sélection rigoureuse** : Utilisation de produits mieux-disants (peinture, enduit, faïence) et intégration systématique de solutions de sanitaires de **réemploi**.
- **Impact mesuré** : Près de **7 tonnes de CO₂** ont été économisées sur l'ensemble de l'opération.
- **Transparence financière** : Mise en place d'un chiffrage spécifique permettant au client d'arbitrer entre coût traditionnel et surcoût "bas carbone", offrant ainsi une vision claire du retour sur investissement écologique.



Fidèles à notre engagement en faveur de la diversité, nous avons collaboré avec **Les Geeks du Bâtiment**.

Quatre apprenants ont été intégrés en conditions réelles sur les corps d'état de la peinture, de l'électricité et de la plomberie. L'expérimentation a dépassé le cadre du simple stage. À l'issue de la mission, l'un des apprenants a signé un contrat en **alternance** en tant qu'électricien, et un second recrutement est en cours.

En 2025, dans le cadre de la réhabilitation **Plan Climat** en milieu occupé de la résidence rue de Turenne (Paris) pour la **RIVP**, nous avons franchi une nouvelle étape dans la transparence de nos engagements environnementaux et sociaux.

Pour la première fois, la **grille AcoRénovation** a été directement intégrée au **livret locataire** distribué par le bailleur. Cette initiative permet de traduire concrètement nos valeurs en indicateurs de suivi quotidien pour les occupants.

Sur ce chantier de rénovation énergétique, **12 critères AcoRénovation** ont été cochés.



3.7 Récapitulatif de nos certifications

- **Ecovadis** (2025) : médaille de bronze pour Acorus Ingénierie, d'argent pour Acorus-Peintisol, de Entreprise Engagée pour Acorus.
- **Qualifelec**
- **QualiClimaFroid**
- **Qualibat RGE**
- **Qualigaz** / Professionnel du gaz
- **Handibat** / Pro de l'accessibilité
- **Acorus** est signataire de la charte **Bâtitseur responsable** de la Fédération Française du Bâtiment.
- **OPQIBI**
- **Amiante sous-section 3 et 4**
- **QUALIOPI**
- **ISO 14001, ISO 9001, ISO 45001 (Acorus-Peintisol)**

3.8 Récapitulatif de nos partenariats

- **Réseau des Coqs verts (BPI)**²²
- **IFPEB** - Hub des prescripteurs bas carbone²³.
- **Shift Project**²⁴
- **Climate dividends** pour la valorisation des émissions carbone évitées²⁵.
- **ARQE** sur les chantiers bas carbone²⁶.
- **Institut français de la construction Lean**²⁷
- **Team for the planet**²⁸
- **Commission RSE et transition écologique de la FFB** : notre directeur Développement Durable et Achats est membre de la commission nationale qui travaille à la diffusion de bonnes pratiques dans le réseau FFB²⁹.



Nos villes à 50 degrés³⁰ : avec une vingtaine d'acteurs dont certains clients bailleurs sociaux, nous participons à ce collectif destiné à travailler la mesure et l'amélioration du confort d'été dans les îlots de chaleur urbains.



CONVENTION DES ENTREPRISES
POUR LE CLIMAT

Convention des entreprises pour le Climat (CEC)³¹ : Acorus a participé au parcours Ouest 2024-25 au titre d'Acorus-LMR et ainsi développé une feuille de route à visée régénérative pour sa filiale rennaise.

.....

²² <https://www.bpifrance.fr/communaute-du-coq-vert>

²³ <https://www.ifpeb.fr/travaux/le-hub-des-prescripteurs-bas-carbone/>

²⁴ <https://theshiftproject.org/>

²⁵ <https://www.climate-dividends.com/>

²⁶ <https://lrqe-france.fr/>

²⁷ <https://constructionleaninstitutfrance.com/>

²⁸ <https://team-planet.com/fr>

²⁹ <https://www.ffbatiment.fr/>

³⁰ <https://nosvillesa50.fr/>

³¹ <https://cec-impact.org/>

Ressources & circularité : Notre action en chiffres

• **40%** de nos **déchets** ont été
triés en 2025

• **+ 25 %**
d'augmentation du **taux
de tri** dans nos agences
de l'Est de l'Île-de-France

• **462** éléments
sanitaires de **réemploi**
installés chez nos clients

• **237** **managers formés** à la méthode
"Suricate" pour renforcer la **sécurité sur
nos chantiers**

• **2** **visites "Suricate"**
réalisées auprès de chaque
technicien chaque année

• **265 000** **interventions** réalisées en 2025
partout en France

• **14** **certifications** et
reconnaisances détenues
par le groupe

• **10** **partenariats**
institutionnels nationaux



Maximiser notre impact positif pour nos salariés





4.1 Améliorer le bien-être au travail

Le premier levier du bien-être de nos salariés repose **sur l'autonomie et la responsabilité** : l'auto planification, la gestion autonome de son activité et de son compte d'exploitation, l'expertise accessible à la demande de la part de services partagés sont autant d'arguments contribuant à l'épanouissement et au développement des équipes opérationnelles.

Par ailleurs, quelques innovations récentes ont été déployées pour un plus grand bien-être de nos salariés :

- Après une expérimentation d'un an dans notre agence de Nantes, le groupe Acorus a pérennisé son passage à la **semaine de 4 jours** pour plus de 1 200 collaborateurs en 2025. L'objectif de cette initiative est d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble de nos collaborateurs, notamment celles des techniciens : travailler moins pour travailler mieux.
- Le groupe Acorus offre à ses salariés les services de la **plateforme Rosaly** : celle-ci vise à améliorer le bien-être financier des employés en les aidant à gérer leur budget à bon escient et en leur permettant de récupérer leur salaire au fil du mois via une application intégrée au fonctionnement de l'entreprise. Rosaly vise également à réduire la précarité salariale en proposant des services d'éducation financière.

Autonomie et Responsabilité

**ACORUS A PÉRENNISÉ SON PASSAGE À LA
semaine de 4 jours
POUR PLUS DE 1 200 COLLABORATEURS EN 2025**

Notre indicateur clé est la **qualité de vie au travail** (7.74/10) : c'est la note donnée par nos salariés en 2025 pour évaluer si Acorus est une entreprise où il est agréable de travailler. Cette enquête est réalisée annuellement par l'entreprise Coach Prévention.

4.2 Employer davantage de personnes handicapées

Diverses **campagnes de sensibilisation** (sous format concours, quiz, webinaire...) sont organisées en association avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées et l'AGEFIPH.

Le nettoyage des locaux et des espaces verts du siège est assuré par l'ESAT Les Ateliers de Polangis.

4.3 Favoriser l'insertion sociale et la diversité

Différents profils sont concernés par nos **contrats d'insertion** pouvant aboutir à des embauches en CDI :

- Demandeurs d'emploi de longue durée.
- Allocataires du RSA en recherche d'emploi.
- Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

Le recrutement est généralement effectué de manière indirecte par une structure d'insertion, Eureka Services avec qui nous travaillons depuis 2014. Il y a eu 27 768 heures d'insertion faites en 2025 pour le groupe Acorus.

Notre partenariat avec Cap Emploi nous a permis de réaliser plusieurs recrutements pour nos services partagés. Cap Emploi vise à améliorer l'accès ou le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Depuis 2020, le groupe Acorus est signataire de la charte pour la mise en œuvre de dispositions en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle. Nous travaillons en partenariat avec plusieurs CFA pour embaucher des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et nous leur proposons autant que possible un CDI à l'issue de leur formation : cela nous permet de capitaliser sur les compétences qu'ils ont acquises, et c'est pour eux une occasion d'entrer plus facilement sur le marché du travail. En 2025, nous avons accueilli 241 étudiants avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein du groupe.

Le partenariat avec Les Geeks du Bâtiment a débuté en juin 2024 avec l'accueil des premiers stagiaires terrain au sein des équipes Acorus. Face aux résultats positifs observés en matière d'employabilité et de recrutement, cette collaboration s'est progressivement structurée pour être pleinement intégrée à Acorus Académie à partir de 2025. Un premier programme « Découverte multi-métiers » a ainsi été déployé entre avril et juillet 2025 en partenariat avec l'agence Acorus de Bouguenais, le GEIQ 44 et la Ville d'Orvault, afin de faciliter l'accès à l'emploi dans le secteur du BTP tout en répondant aux besoins de recrutement locaux.



Nous favorisons l'embauche des femmes dans l'entreprise afin d'améliorer la mixité des équipes. En 2025, 15% des salariés sont des femmes, ce qui place le groupe Acorus au-dessus de la moyenne du secteur du BTP (13% d'après la FFB). Parmi les cadres, ce chiffre est de 27%. Il s'élève à 34% parmi les membres de l'Atelier (comité de direction élargi).

La société Acorus, en tant que signataire de la charte sur la Diversité depuis 2015, réaffirme son engagement à assurer la promotion et la valorisation de l'égalité professionnelle entre tous salariés.

4.4 Améliorer la formation en interne

Acorus Académie, notre organisme de formation interne, est certifié Qualiopi par Atalia Certification.



Ce centre de formation à Nantes a été développé pour faire face à une pénurie de recrutement de plombiers et pour accompagner des personnes en insertion professionnelle.

Acorus Académie est aussi devenu l'organisme de formation privilégié pour plusieurs formations réglementaires (Electricité, Secourisme, CACES, Port du harnais, Échafaudage) ainsi que sur la partie managériale. Acorus Académie a formé 611 collaborateurs Acorus sur 2025.

Nous proposons également des contenus de formation interne avec la plateforme Teach'Up, et des parcours spécifiques : accueil des nouveaux arrivants (We are Acorus, parcours d'intégration), développement des compétences pour les salariés à fort potentiel (MBA), mentorat, outils d'intelligence collective.

**Un référentiel
de formation
professionnalisantes
est déployé pour
l'ensemble des salariés
selon leurs métiers
et leurs marchés.**

Bien-être au travail : Notre action en chiffres

1 800 salariés partout en France

63 % de nos salariés bénéficient
de la **semaine de 4 jours**

7,74/10
note attribuée par nos
collaborateurs à la **qualité de
vie au travail** chez Acorus

241 alternants et **contrats de
professionnalisation**

27 768 heures
d'insertion réalisées en 2025

15 % de femmes
parmi nos salariés
(13 % en moyenne dans
le secteur du BTP selon
la FFB)

34 % de femmes au sein de
l'Atelier, notre comité de direction
élargi

Près de 80 modules
de formation interne disponibles
en ligne

11 diplômés du MBA Acorus
chaque année



Maximiser notre impact positif pour nos fournisseurs et sous-traitants

5



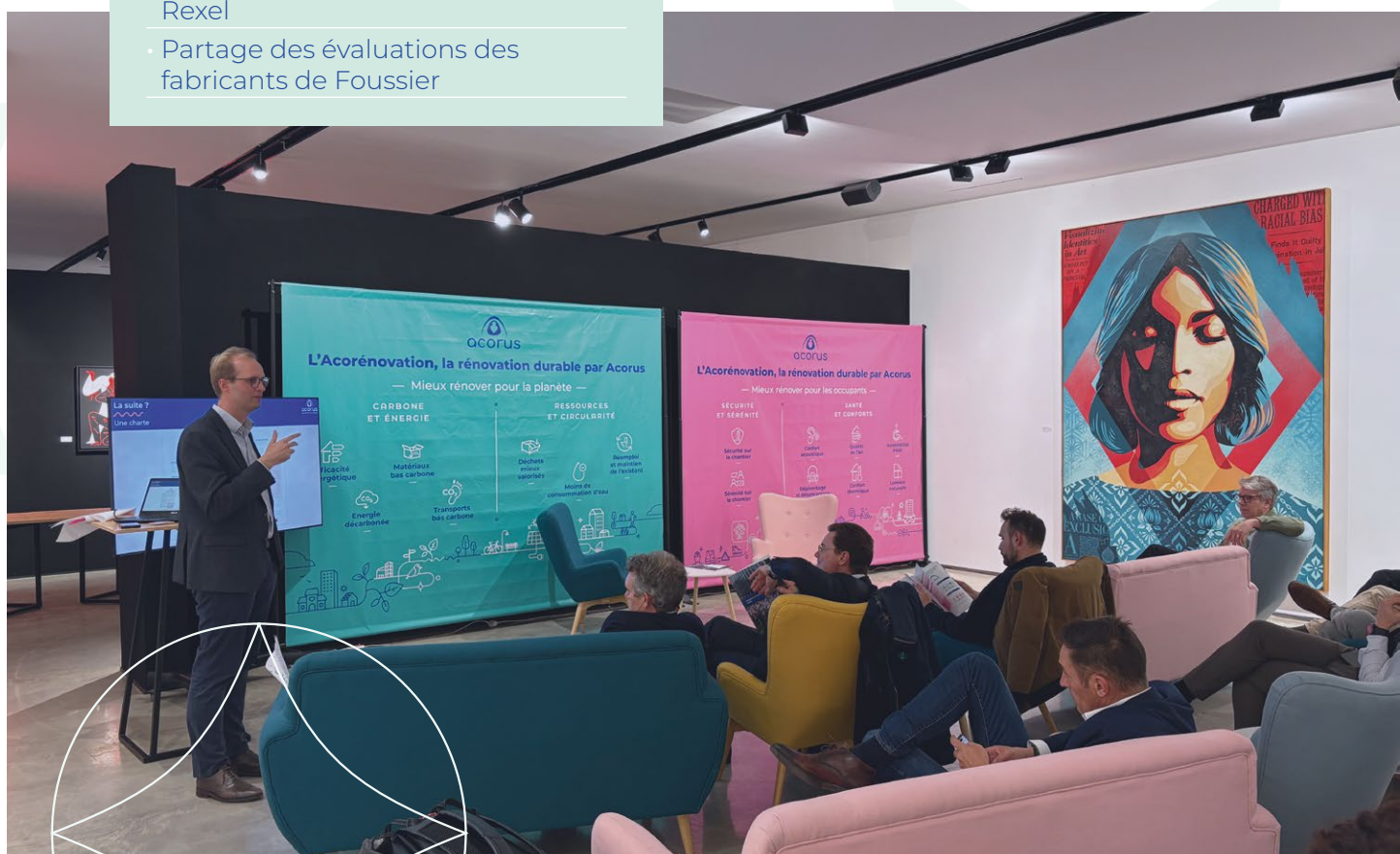
5.1 Maximiser notre impact positif pour nos partenaires fournisseurs

En octobre 2025, nous avons réuni pour la première fois les dirigeants de nos fournisseurs principaux. Ces premières "rencontres de l'AcoRénovation" ont permis de partager notre vision de la rénovation durable et la manière dont nous souhaitons embarquer nos partenaires. Lors de l'événement nous avons pu lister les bonnes pratiques avec certains d'entre eux et définir une première feuille de route :

- Recyclage de 10 tonnes de chutes de sols avec Gerflor
- Test de pose de dalles PVC reconditionnés par Tarkett
- Collecte de fiches FDES/PEP avec les enseignes Cedeco et Point.P
- Intégration des produits écoresponsables de Foussier, Cedeco, Point.P, Clareo à notre plateforme d'achats AcoShop
- Amélioration des flux REP PMCB avec Point.P
- Partage de données carbone avec Rexel
- Partage des évaluations des fabricants de Foussier

Neuf partenaires fournisseurs ont signé à ce jour la charte partenaire AcoRénovation qui engage à une démarche d'amélioration continue et d'innovation sur l'ensemble des critères de l'AcoRénovation: un rdv annuel dédié à ces thématiques est mis en place pour mesurer l'avancement, et le club de partenaires se réunit lors des rencontres de l'AcoRénovation, événement désormais annuel.

En interne, le rapprochement entre la Direction des Achats et la Direction Développement Durable fin 2025 démontre notre volonté de mobiliser l'ensemble de la chaîne de valeur pour décarboner notre activité et proposer à nos clients une offre bas carbone et plus circulaire.



5.2 Maximiser notre impact positif pour nos sous-traitants

Un service partagé dédié à la sous-traitance est en place afin d'accompagner nos partenaires et de garantir une gestion harmonisée des collaborations. Pour une coopération fluide et efficace, nous mettons en œuvre des actions concrètes qui simplifient le quotidien et renforcent nos partenariats.

Une gestion administrative simplifiée : grâce à un accès gratuit à Aprovall, nous centralisons tous les documents obligatoires (URSSAF, assurances, liste des salariés étrangers, etc.).

Tout est automatisé, évitant ainsi aux sous-traitants perte de temps et stress administratif.

Des paiements plus rapides : nous avons réduit nos délais de paiement et proposons des paiements anticipés pour soutenir la trésorerie de nos partenaires.

Des formations pour monter en compétence : nos partenaires ont accès à nos formations obligatoires à tarifs préférentiels (amiante, électricité...). En 2025, 16 sous-traitants ont ainsi été formés.

Un accès exclusif à notre plateforme d'achats : avec plus de 200 000 produits référencés, nous permettons à nos sous-traitants de bénéficier de prix négociés et d'optimiser leurs achats.

Une communication transparente et régulière : nous partageons chaque mois "Notre Lettre d'Information" pour informer, échanger et renforcer nos liens avec nos partenaires.

ACORUS DISTRIBUTION

On simplifie vos achats pour vos chantiers

Un service sur-mesure, des produits et des conseils pour vous faire gagner du temps et vous concentrer sur l'essentiel.



LOGISTIQUE FLEXIBLE

- Retrait chez nos fournisseurs partenaires ou au magasin Acorus
- Livraison sur votre chantier ou à votre dépôt

MAGASIN DE PROXIMITÉ

- +1000 références en stock tous corps d'état
- Libre-service au magasin de Croissy-Beaubourg

SERVICES EN PLUS

- Vêtement de travail
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Conseils techniques

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Je prends contact

- Avec mon pilote / chef d'entreprise
- Ou directement avec Acorus Distribution

2. On définit mon besoin

- Echange par mail, téléphone ou rendez-vous
- Proposition de devis personnalisé

3. Je commande

- Par mail ou téléphone (hors stock)
- Directement en magasin (produits en stock)

VOS AVANTAGES AVEC ACORUS DISTRIBUTION

Des tarifs négociés pour vous

Moins d'interlocuteurs, plus d'efficacité

Des conseils adaptés à vos chantiers

Une équipe dédiée disponible en magasin et par téléphone

Modes de commande et livraisons

HORS STOCK ACORUS

- Passage de commandes via mail : acorus.distribution@groupe-acorus.fr
- Plus de 200 000 articles référencés chez nos partenaires sur l'ensemble des corps d'états réalisés sur nos marchés.
- Possibilité de retrait en magasins partenaires ou livraisons sur le site.

EN STOCK MAGASIN ACORUS

- Retrait en magasin Acorus Croissy-Beaubourg
- Libre-service pour plus de 1000 références aux heures d'ouverture magasin.



+ d'infos, scannez moi



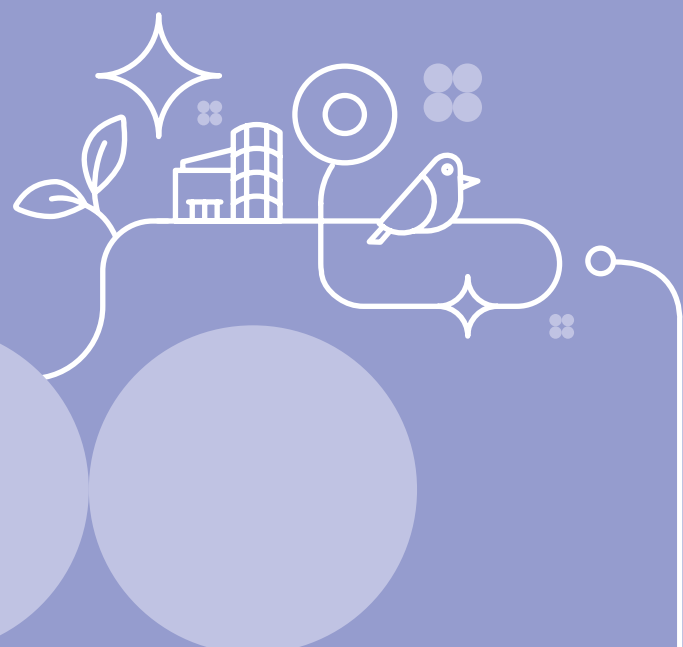
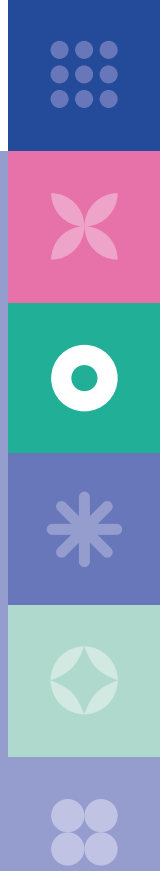
acorus.distribution@groupe-acorus.fr | 06 59 58 79 78
22 allée Léon Jouhaux - Croissy-Beaubourg - 77183

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi | 7h - 12h / 13h - 15h

www.groupe-acorus.fr

rapport de durabilité 2025-2026

59



Minimiser notre empreinte environnementale

6



6.1 Maîtriser notre trajectoire d'émissions carbone

Le Groupe Acorus calcule annuellement son bilan carbone depuis 2021 sur le périmètre des scopes 1, 2 et 3 : ces bilans sont publics et disponibles sur la base ADEME³².

Le principal poste d'émission des GES (Gaz à Effet de Serre) se situe dans le scope 3, soit l'utilisation des produits posés, les matériaux et équipements achetés et la sous-traitance.

Le Groupe s'est fixé en 2024 un objectif de décarbonation en valeur absolue de 30% d'ici 2030 soit **4,2% par an** pour les scopes 1 et 2 par rapport à 2022 (3 139 tCO₂e). Cela couvre les émissions des véhicules (96%) et des bureaux de l'entreprise (4%).

³² <https://base-empreinte.ademe.fr/>



6.2 Vers une mobilité plus durable

Acorus propose à ses collaborateurs une alternative aux véhicules via le **Crédit Mobilité** et la **Prime Mobilité** :

- Le **Crédit Mobilité** est proposé aux salariés bénéficiant d'un véhicule de fonction. Le salarié peut échanger son véhicule contre une carte de paiement dédiée à la mobilité, ou opter pour un véhicule de catégorie inférieure, la différence de coût entre les deux étant convertie en budget mobilité. En 2025, ce sont plus d'une trentaine de collaborateurs qui ont basculé vers ce dispositif.
- La **Prime Mobilité** s'adresse aux salariés disposant d'un véhicule de service. En restituant ce véhicule, le salarié perçoit une prime et bénéficie, au choix, de la prise en charge intégrale de ses titres de transport ou de la mise à disposition d'un vélo de fonction. Six salariés ont restitué leur véhicule de service au profit de cette prime.

Huit véhicules en **autopartage** en Île-de-France, deux à Chassieu et un à Mérignac sont à disposition sur nos sites. Cela a pour but de rationaliser la flotte en mutualisant les véhicules et de proposer une solution de déplacement à nos salariés qui peuvent les utiliser dans un cadre professionnel et personnel.

Acorus a déployé sur ses sites des **vélos partagés** à assistance électrique afin de promouvoir des déplacements respectueux de l'environnement, que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel.

6.3 Améliorer l'usage de nos bâtiments

L'électricité utilisée par nos bureaux est couverte par des garanties d'origine via Capitole Energie et Elmy, notre principal fournisseur, qui nous fournit une électricité entièrement verte et française.

Nous suivons et pilotons les consommations d'énergie de nos bâtiments avec la plateforme Lowit³³.

Nous trions nos déchets de bureau et les faisons valoriser par la société Elise, qui emploie des salariés en insertion.

Les cartouches d'encre sont collectées par Conibi pour être recyclées. Depuis plusieurs années, nous réduisons les impressions : numérisation des documents récurrents (factures, fiches de paie...), installation d'un double écran pour les assistantes commerciales, sensibilisation des collaborateurs.

Nous faisons également don de nos équipements informatiques usagés à Green Tek, société située à proximité de notre siège (77). En 2025, ce partenariat a permis la collecte de 52 téléphones, 45 PC portables, 37 PC fixes et 12 écrans qui ont été réemployés ou recyclés, ce qui représente 2,68 tCO₂ économisées.

En 2025, **2 784 kg** de déchets ont été collectés dans nos locaux du siège, d'Acorus Ingénierie et de Acorus Lyon :

.....
³³ <https://www.lowit.fr/>



6.4 Sensibiliser les salariés

Acorus sensibilise ses salariés pour les impliquer dans sa démarche de réduction des émissions de GES. Des Fresques du Climat sont régulièrement organisées pour former progressivement l'ensemble des équipes aux enjeux du changement climatique : à ce jour 12,8% des salariés ont suivi une **Fresque du Climat**. Une semaine de la fresque du climat a été organisée sur plusieurs sites d'Ile de France et à Nantes en juin 2025.

Des **tutoriels** sont créés et diffusés en interne pour former les équipes sur des sujets réglementaires et pratiques : les Certificats d'Économie d'Énergie, le décret tertiaire, la REP Bâtiment...

Des **campagnes de communication** sont régulièrement organisées dans nos locaux, par mail et sur notre réseau social interne (Acolife) sur des sujets environnementaux : sobriété énergétique, valorisation des déchets...

2 545,5 kg	PAPIER
68,46 kg	BOUTEILLES PLASTIQUES PET
59,66 kg	GOBELETS
46,5 kg	VERRE
37,82 kg	CANETTES
86 kg	DE DÉCHETS NON RECYCLABLES
15 kg	CARTON
11 kg	DE DÉCHETS NON RECYCLABLES

